

Projet de méthaniseur de Corcoué-sur-Logne

Atelier du 7 décembre 2021

**Enjeux climatiques et agricoles du
projet**

Introduction

Guillaume VOINEAU

Je vous propose qu'on commence. Bonsoir à tout le monde. Je vais me représenter : Guillaume VOINEAU, président de la Coopérative Herbauges. Là on est sur un premier atelier suite aux quatre réunions publiques que l'on a faites. Donc l'objectif c'était ça. On a ressorti des grandes thématiques dans les réunions publiques sur ce qui faisait déjà. Ce soir, on va accentuer la soirée sur tout ce qui est bilan carbone et les enjeux agricoles par rapport à la méthanisation, donc tout ce qui entoure le projet en lui-même et après la gestion du digestat : tout ce qui est lié au sol et au bilan carbone.

Nous avons Madame BESSES et Madame CLAMET qui sont les garantes ce sont elles qui vont mener les débats et les travaux de ce soir. Et on aura une présentation au départ de l'entreprise ENEA qui nous a fait le bilan carbone du projet.

Voilà donc on va démarrer les travaux et je vais laisser la main à Madame BESSES.

Karine BESSES

Bonsoir à tous. Vous voulez peut-être présenter quand même les thématiques des ateliers de ce soir et de la fois prochaine ?

Guillaume VOINEAU

Oui c'est vrai que je n'en avais pas parlé. Donc là comme je l'ai dit, ce soir on va surtout centrer surtout sur le bilan carbone et ce qui est lié aux enjeux agricoles. Et donc la semaine prochaine, ce sera plus sur la taille du projet et les enjeux routiers. Donc on sera plus sur la technique du projet et par rapport au projet en lui-même.

Karine BESSES

Ok, merci.

Donc en fait, on a proposé au maître d'ouvrage d'animer ce temps de concertation et de coproduction après les quatre réunions publiques qui ont quand même soulevé beaucoup de questions et toutes les problématiques qui avaient déjà été abordées et qu'on a réexposées en réunion publique. Et c'est vrai que là il nous semblait intéressant de pouvoir aller un peu plus loin sur ces thématiques-là pour faire vraiment le point et pour pouvoir aussi – nous c'est ce qu'on porte depuis le début avec peut être des fois des divergences d'opinions avec le maître d'ouvrage – mais pour nous ce temps de concertation doit aussi servir au-delà de présenter et d'expliquer le projet, doit aussi servir à travailler ensemble les conditions de faisabilité du projet son opportunité déjà, est-ce qu'il est opportun dans le territoire, par rapport aux enjeux du territoire les conditions de faisabilité et voire même des alternatives ou des modifications à apporter au projet.

En tout cas si la CNDP s'est engagée dans cette période à la demande du maître d'ouvrage et à être conseil auprès du maître d'ouvrage, c'est sous ces conditions-là et que l'on puisse avoir ce type de débat sur le projet, que l'on aille au-delà d'une entrée qui serait uniquement explicative et informative de la part du maître d'ouvrage. Et je pense que le maître d'ouvrage aussi est prêt à prendre en compte un certain nombre de choses et proposer peut-être une nouvelle mouture du projet ou peut être à intégrer un certain nombre d'éléments.

Vous voulez peut-être dire un mot ?

Guillaume VOINEAU

Oui. Nous, si nous avons accepté ce travail, c'est bien que nous sommes dans un esprit d'ouverture par rapport à ce projet. C'était important d'expliquer où on en est arrivé, les

raisons, toute la genèse du projet et du travail que l'on a fait pour présenter ce projet aujourd'hui. Donc c'est important que l'on prenne cette étape-là et que l'on explique bien pourquoi - et c'est vrai qu'on l'a débattu. Donc on explique bien cela.

Maintenant l'ouverture nous on est ouvert on est prêt à rentrer dans le consensus mais on a longtemps travaillé seuls. Donc maintenant on est prêt à travailler mais que l'on sente qu'il y a un consensus. Cela veut dire qu'il faut une ouverture de part et d'autre que ce soit les acteurs du territoire, la population qui se pose des questions. Mais que l'on rentre bien dans le détail du pour qui et pourquoi sur chaque thématique et que l'on rentre tous dans cet esprit d'ouverture. Notamment, même si ce n'est pas forcément la thématique de ce soir, sur le choix du site sur le choix de la taille.

Et là on sera plus sur des éléments globaux ce soir mais il y a quand même eu beaucoup de questions sur le choix du modèle agricole. Et ce type de projet amène beaucoup d'avantages pour les agriculteurs, le projet qu'on vous propose. Et d'autres types de méthanisations peuvent engendrer des contraintes envers le monde agricole. Et c'est sur ça que ce soir il faut qu'on travaille, que l'on explique bien pourquoi les avantages de ce projet, les inconvénients et dans la globalité quoi. Mais je confirme bien qu'on est dans un esprit d'ouverture mais comme je vous l'ai dit, on veut aussi que de l'autre côté on nous propose des choses. Et aujourd'hui, on n'a pas ces propositions

Karine BESSES

Ce soir effectivement, la salle va pouvoir faire des propositions et y compris il y a aussi des élus qui sont là. Je ne sais pas combien on est. C'est vrai qu'on aurait peut-être pu espérer qu'il y ait plus de monde. Mais bon en tout cas, on va travailler avec ceux qui sont présents sur ce projet.

Je voulais juste faire un petit point sur les réunions publiques qui ont eu lieu la semaine dernière et préciser en transparence qu'on a eu un certain nombre de retours quand même, notamment de la dernière réunion publique. On a eu des retours par mail de certains participants qui nous ont dit que la dernière réunion publique avait été compliquée pour certains d'entre eux qui s'étaient sentis par moment pris à parti par la salle et que certains du coup n'avaient pas osé pleinement prendre la parole etc. Voilà, je le dis. On n'a pas fait de sondage de savoir si c'était 80 % de la salle qui avait ressenti ça aussi c'était 1 % mais en tout cas on a eu un certain nombre de remontées là-dessus.

De la salle

J'ai une question par rapport à l'information justement pour les ateliers. Nous avons reçu dans nos boîtes aux lettres le premier flyer avec les dates des réunions publiques mais par rapport aux ateliers, les dates les lieux n'étaient pas mentionnés. Donc je voulais savoir comment a transité l'information et si elle a été aussi massive que pour les réunions publiques.

Karine BESSES

Vous voulez peut-être répondre ?

Guillaume VOINEAU

Il n'y a pas eu de portage dans les boîtes aux lettres par rapport aux ateliers. Les ateliers étaient spécifiés sur le premier tract il me semble. Ils étaient spécifiés dessus. Après les thématiques, on ne voulait pas tout figer, on voulait vraiment se servir des réunions publiques pour sortir les thématiques des ateliers.

Jean-Michel BRECHET

La communication, on a fait la même que la première fois sauf qu'il n'y a pas eu de boîtage. On a envoyé effectivement une information à l'ensemble des 57 mairies qui sont concernées par le projet. On a envoyé également à tout le fichier les élus du territoire une

invitation. Et ensuite, il y a eu la presse : Presse Océan Ouest-France, Pays de Retz et toute la partie agricole. Par contre, les dates sont restées les mêmes et la commune, c'est la même. Les thèmes effectivement à l'époque ils n'étaient pas choisis. Sauf qu'entre les deux la salle a été réquisitionnée pour le vaccinodrome. Et donc c'est la mairie de Machecoul qui nous a renvoyés dans cette salle mais c'était bien indiqué effectivement dans l'information qui est passée pour la réunion de ce soir.

De la salle

Oui mais le lieu et l'heure n'étaient pas précisés sur le site Métha Herbauges.

Karine BESSES

C'est vrai qu'au tout début, il y avait juste les jours qui avaient été positionnés pour que les gens réservent la soirée. Et c'est ce qu'on avait convenu sous notre conseil aussi, avec le maître d'ouvrage, c'était que l'on choisirait les thèmes après les réunions publiques pour que les thèmes correspondent à ce dont les gens avaient envie de parler et qui s'était exprimé en réunions publiques. Voilà pourquoi il n'y avait pas les thèmes. Par contre, les jours avaient été réservés pour que les gens puissent au moins réserver leur soirée à l'avance et se rendre libres.

Voilà ce que je peux en dire de mon point de vue. On a conseillé aussi le maître d'ouvrage sur ça.

Est-ce que vous avez d'autres questions sur les ateliers tels qu'ils sont proposés ? Moi je vais vous expliquer un peu la méthodologie. Alors est-ce que je vous explique la méthode et les ateliers ou est-ce que vous voulez vous exprimer peut-être ? Allez-y.

De la salle

C'est vrai que sur l'information, on a eu ces quatre réunions publiques qui ont été intenses pour certains. Venir sur un atelier où on ne savait pas exactement comment cela allait se passer, on ne savait pas si ce serait des petites tables qui allaient se mettre en place, comme divers ateliers que l'on fait en formation ou autres. Le thème est arrivé le vendredi en soirée. On a réussi à le choper sur votre site. Après, samedi, dimanche, lundi, c'est peut-être très court pour après avaler tout ce qui a été fait pendant une semaine ou on a eu vos comptes rendus, qui ont été aussi vocaux apparemment maintenant. Parce que l'on s'était rendu aussi rendu compte il y avait un peu de manquements dans les comptes rendus que vous nous avez transmis. Il y avait même carrément des parties qui avaient été « oubliées » je dirais.

Donc repartir de ça et faire les ateliers en ayant le thème le vendredi soir c'est vrai que c'est très, très court. Je pense qu'il aurait fallu peut-être un débat un peu plus long sur un projet dont, pour l'instant, on ne connaît pas du tout l'issue. Vous disiez tout à l'heure Monsieur VOINEAU que c'est un projet que vous voulez discuter. Il en a été question plusieurs fois dans les débats mais en fin de réunion vous disiez régulièrement que c'est ce projet-là que vous alliez présenter. Je pense qu'une fois de plus, si vous aviez pris l'engagement avant de discuter avec la population sur un projet tel que vous le voyez, on n'en serait peut-être pas arrivés à être obligés à faire des réunions très rapidement et très courtes en temps pour essayer de favoriser ce projet qui est le vôtre.

Karine BESSES

Merci de votre intervention. Je vous propose qu'on avance.

L'idée, ce qu'on vous propose, c'est qu'on a partitionné en deux cette soirée. Une première étape pour discuter des enjeux climatiques et du bilan carbone autour du projet, avec le maître d'ouvrage qui a souhaité présenter le bilan carbone qu'il a refait faire. Il en avait fait un et nous on lui avait conseillé d'en refaire un et puis les services de l'État aussi lui ont demandé d'aller plus loin dans son bilan carbone. Donc il a fait intervenir un bureau d'étude. Donc on va avoir cette présentation-là.

Et puis vous allez nous présenter aussi les enjeux climatiques que vous avez déjà présentés lors des réunions publiques, les enjeux climatiques liés au projet et auxquels répond le projet. Donc peut-être soyez bref parce que c'est vrai qu'on en a déjà parlé en réunions publiques, Surtout ce temps important de présentation du bilan carbone.

Après quoi, on vous demandera de poser vos questions mais alors vraiment sur le bilan carbone très précisément. Donc un petit temps de questions/réponses sur la bonne compréhension du bilan carbone. Et ensuite on vous distribuera des post-its (si vous en êtes d'accord) avec possibilité pour vous de vous positionner sur l'opportunité du projet, en quoi le projet répond aux enjeux climatiques tels qu'ils existent pour vous. En quoi ce projet répond-il, en quoi ce projet ne répond-il pas ou bien en quoi ce projet a des limites par rapport aux enjeux climatiques. Donc les post-its jaunes, ce sera ça.

Et on aura des post-its verts (mais bon je vous le redirai) ou on vous demandera de noter les solutions alternatives que vous pourriez proposer, les modifications au projet, des conditions de faisabilité du projet, qu'est-ce qu'il faudrait garantir et conditionné pour que le projet se fasse quel type d'autres projets on pourrait mettre en place par rapport aux enjeux climatiques.

Donc ça, c'est la première partie. Et la seconde partie, on parlera des modèles agricoles. Puisque ça aussi, c'est un sujet qui est beaucoup arrivé sur le fait que ce type de projet peut bousculer les modèles agricoles, ou pas, ou les favoriser, donc favoriser une amélioration des modèles agricoles ou en tout cas les bousculer ou les mettre en péril. Et là, ce sera la seconde partie. Donc voilà, j'arrête là pour qu'on ait le temps de faire les deux parties comme il faut.

Donc je vous laisse la parole sur la présentation des enjeux climatiques et du bilan carbone.

Benjamin GREFFIER

On va laisser la parole à Bénédicte et Arthur. Je vous laisse vous présenter et présenter ENEA.

Bénédicte MARTIN

Bonsoir à tous. Comme cela a été dit, Nature Energy nous a mandatés pour réaliser en tant que tiers indépendant le bilan GES de l'unité de méthanisation Métha Herbauges Corcoué. « GES », c'est pour gaz à effet de serre, on va utiliser ce terme régulièrement.

Donc le livrable que l'on avait remis à Nature Energy il y a à peu près deux mois avait été mis en ligne sur le site internet Métha Herbauges Corcoué. Ce sont des données qui sont accessibles dans une démarche transparente. Ce que l'on vous propose ce soir c'est de vous en faire une présentation. Et puis comme cela a également été proposé, il y aura une session d'échanges et de questions-réponses ensuite.

Jean-Michel BRECHET

Madame BESSES, on a combien de temps pour présenter ? Dix minutes.

Karine BESSES

Oui voilà, on s'était dit dix minutes et après il y aura des questions qui permettront d'approfondir aussi.

Jean-Michel BRECHET

Ok. ENEA, vous avez dix minutes.

Bénédicte MARTIN

Ça va être rapide mais on va faire au mieux.

Présentation du bilan carbone du projet

Bénédicte MARTIN

Juste pour introduire ENEA consulting, on est un cabinet-conseil en stratégie indépendant et on accompagne depuis une petite quinzaine d'années une grande variété de clients sur tous les enjeux liés à la transition énergétique et environnementale. On accompagne des énergéticiens, des industriels mais aussi des banques ou des fonds d'investissement sur toute une variété de sujets allant de la stratégie de décarbonation la diversification l'investissement etc. tout cela autour de la transition énergétique. Nous sommes un petit cabinet de 70 personnes principalement basées à Paris et un petit peu aussi en Asie. Voilà, pour faire très bref sur ENEA en introduction.

On vous propose de vous montrer d'abord la méthodologie qu'on a utilisée pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre de l'unité, de repasser rapidement sur les données d'entrée, donc les données clés du projet en termes d'intrants et aussi de process. Et d'arriver ensuite sur les résultats de manière un peu plus détaillée pour le site et avec quelques éléments aussi de comparaison qui vous permettront de situer peut-être un peu plus concrètement les performances de ce site-là par rapport à d'autres.

Je passe la parole à Arthur pour la méthodologie.

Arthur LAURENT

Merci Bénédicte. Bonsoir à tous. Donc un petit point d'introduction.

Le biométhane qui est issu de la biomasse a permis de capter du CO₂ sur un cycle court. C'est une alternative écologique au gaz naturel. C'est un gaz naturel d'origine biogénique, c'est-à-dire que les plantes et les déchets qui sont à l'origine ont permis de capter du CO₂ dans l'atmosphère, ce qui permet de réduire significativement son empreinte carbone par rapport à une ressource fossile comme le gaz naturel.

Pour calculer cet impact, on a pris en compte les émissions induites qui correspondent aux émissions de gaz à effet de serre générées où provoquées par les étapes de production du biométhane et, dans un deuxième temps, les émissions évitées, donc ce sont les émissions qui sont évitées par rapport à l'utilisation du gaz naturel, notamment liées à sa combustion.

Si on passe à la slide suivante, on va voir la méthodologie qu'on a utilisée pour prendre en compte les émissions induites par le projet. C'est une analyse sur tout le cycle de vie du projet de Métha Herbauges Corcoué, en partant de sa construction, la production des matières premières (que ce soit des cives ou des déchets agricoles), le transport de ces matières premières, leur traitement et stockage. Et enfin dans une partie centrale qui est assez importante, la digestion et aérobie et le torchage, le traitement de l'air et la production de digestat sur la partie basse de cette croix.

On a ensuite un biogaz qui est donc produit, qui est épuré est injecté dans le réseau de gaz. Et enfin la dernière partie qui est très importante, c'est la combustion du biométhane. Parce qu'évidemment le biométhane, même s'il a un impact bien plus faible que le gaz naturel, il évite quand même du CO₂.

Donc ça c'est la partie sur les émissions induites, donc les émissions induites par le projet. Dans un deuxième temps on verra les émissions évitées rapport à des cas de référence, c'est-à-dire les émissions que l'on évite dans un premier temps en récupérant des déchets qui auraient émis des gaz à effet de serre (notamment le fumier ou les biodéchets), la partie sur le digestat, parce que le digestat permet d'éviter d'utiliser des fertilisants à partir de matières premières fossiles ou agricoles). Et donc, grâce au digestat produit par cette unité de biométhane, une baisse des émissions de gaz à effet de serre sur cette partie-là. Et enfin une partie, la partie la plus importante, qui est la combustion du biométhane par rapport à une utilisation de gaz naturel, que ce soit pour se chauffer, se déplacer produire

de l'électricité. Cette partie est sans doute la plus importante en termes d'impacts de gaz à effet de serre.

On regarde les données et la bibliographie utilisées. On a utilisé des sources de données publiques comme l'Ademe, l'INRAE. Donc l'Ademe, on a utilisé la Base Carbone et l'outil DIGES. On a utilisé également des données qu'on a produites en interne avec notre partenaire Quantis, notamment sur l'épandage du digestat et les données d'émissions de transport. Et enfin les données issues de Solagro et de l'association Négawatts pour tout ce qui est fuite de méthane. Et enfin les données du GIEC sur les facteurs d'émission du CH₄ et du N₂O.

Si vous avez des questions pour l'instant ou peut-être qu'on les reprendra dans une dernière partie ? Si ça vous paraît clair pour l'instant, on peut continuer ?

Karine BESSES

C'est bon pour tout le monde ? On continue ? Notez bien vos questions par-devers vous.

Arthur LAURENT

Donc je vais donner très rapidement, parce que j'imagine que vous les avez, juste pour se remettre en tête les données du projet : 24 millions de Nm³ de CH₄ de biométhane produits par an, les intrants utilisés, 241 000 tonnes par an de fumier, 130 000 tonnes de lisier, 122 000 tonnes de cives et 5 200 tonnes de petit-lait. Une distance moyenne de 19 kilomètres pour récupérer tous ces intrants, les collecter et les amener au site de Corcoué. 486000 tonnes de digestat générée par an et épandues de deux manières, via les rampes pendillard pour le digestat liquide et les enfouisseurs à disques pour le digestat solide. L'unité de stockage du digestat est couverte, ce qui permet d'éviter les émissions de gaz à effet de serre.

Si on regarde plus précisément les résultats, on voit que le site de Corcoué permet d'éviter en global et en net 59 000 tonnes de CO₂ équivalent par an. Si on décompose entre les émissions induites (donc les émissions propres au projet), cela représente 23 000 tonnes de CO₂ équivalent par an et les émissions évitées 82 000 tonnes de CO₂ équivalent par an

Bénédicte MARTIN

Là il y a une petite convention de notation. Tout ce qui est émissions évitées apparaît entre parenthèses pour que ce soit bien clair entre ce qui est induit évité.

Arthur LAURENT

Cela permet de produire 24 000 mètres cubes de CH₄ par an, ce qui est quand même assez considérable. Et on regarde dans un deuxième temps ce que cela représente de manière plus concrète.

Si on regarde sur le cycle de vie du site, on voit que ces émissions induites sont en partie dues à la production des cives, notamment en matière première. Dans ces matières premières, il y a également les déchets agricoles. Donc on permet d'éviter des émissions liées au traitement de ces déchets par un scénario qui est comparé au scénario de référence.

Il y a également des émissions qui sont dues au transport de ces matières premières et du digestat. Il y a également une légère émission sur cette partie-là.

Sur la partie du milieu, on voit la partie la plus importante, donc c'est la digestion en aérobie. Donc en termes d'émissions induites par la construction de ce site, le stockage de ces matières premières, les fuites de gaz et les consommations électriques et thermiques de l'unité. Cependant les émissions évitées par rapport à une production d'énergie dans un scénario de référence, c'est-à-dire l'utilisation du gaz naturel pour différents usages, représentent en fait un gain assez important de 58 000 tonnes de CO₂ équivalent par an. C'est considérable.

Et la dernière partie, ce sont les opérations en aval, à savoir tout ce qui est stockage et utilisation du digestat mais également les émissions évitées par rapport à l'utilisation de fertilisants d'origine fossile.

Donc on voit encore notre même chiffre en bas, ces 59 000 tonnes équivalent CO2 évitées par an.

Pour comparer un peu le site de Corcoué, on a comparé à trois sites, deux sites qui sont des sites anonymisés sur lesquels nous avons travaillé pour un autre de nos clients. Donc cela nous permet de mettre en comparaison vraiment la performance du site de Corcoué par rapport à ces deux sites, qui sont des sites plus standards en France. Pour précise, les deux sites sont en France et ils sont de plus petite taille. Le site numéro, c'est 2,4 millions de CH4 par an. Et on voit que la performance, si on normalise par rapport à la production de biogaz, on arrive à 1,39 kilo de CO2 par Nm3 de biogaz produit contre 1,33 pour le site du bas. Donc là, il y a une performance légèrement supérieure pour Corcoué par rapport à l'autre site.

Si on regarde le deuxième site, la performance de Corcoué ressort encore plus, parce que ce site-là est moins efficient et on a une différence de 1,39 par rapport à 1,07. Donc il y a franchement une différence assez considérable en faveur du site de Corcoué.

Donc ça, c'est deux sites dans un cas réel. On a fait un travail un peu plus théorique qui représente en fait 1/10 du site de Corcoué. Donc notre réflexion, c'est par rapport à dix petits sites, comment performe Corcoué. Et en fait, au vu de la topologie du site, des économies d'échelle de CO2 que l'on peut effectuer grâce à une production massifiée sur un plus gros site, on arrive à une performance encore meilleure. Et notamment avec une technologie sur le site théorique qui est la même que pour le site de Corcoué. Cependant à l'heure actuelle, cela n'existe pas sur les petits sites comme cela. Donc en fait, le résultat que vous avez là, normalement il devrait être encore moins bon qu'il ne l'est là. Donc le site de Corcoué bénéficie d'une économie d'échelle, notamment dans sa technologie de chauffage liée aux pellets, qui permet une meilleure production.

Juste un dernier point pour finir très rapidement. Si on prend la production totale de Corcoué, cela permet de chauffer l'équivalent de 23 000 foyers. Donc c'est quand même un chiffre très important. Et surtout, on vous parle depuis le début de la présentation de 59 000 tonnes de CO2 par an, cela représente l'équivalent total des émissions de 5 000 Français ou l'équivalent d'un captage d'une forêt de 12 300 hectares. Donc c'est un site qui a des performances environnementales et qui permet d'éviter des émissions de CO2 dans le cadre des objectifs de la France pour Net Zéro en 2050 ou encore l'injection de 10 % de gaz vert dans les réseaux dans le cadre de la TPE, c'est vraiment un site qui est important à mettre en place.

Bénédicte MARTIN

Voilà. On a fait le tour en tenant à peu près le timing, je crois.

Karine BESSES

Quasiment, à trois/quatre minutes près. Merci beaucoup, merci à vous

Je ne sais pas si vous voulez ajouter des éléments en tant que porteur du projet ? On passe aux questions ? C'est bon pour vous ? Alors là dans ce premier temps, ce sont des questions vraiment d'éclaircissement, peut être sur les modes de calcul ou autres. C'est vrai que l'on avait demandé au maître d'ouvrage de mettre l'étude sur le site. Elle y est depuis la semaine dernière, je ne sais pas quand exactement. Mais voilà, donc j'espère que vous avez eu le temps de l'étudier.

Allez-y, bonsoir.

Bonsoir. J'avais quelques questions. Alors sur les chiffres, je suis complètement larguée et cela n'a aucune importance. J'avais cru comprendre que le lisier avait été enlevé de la matière que vous aviez choisi de mettre dans le méthaniseur. Et du coup, peut-être je n'ai pas bien compris, comme c'est dans l'étude, je me dis que c'est une matière qu'il n'y aura plus alors bon voilà, j'avais cette question-là.

Est-ce que je dis tout ?

Karine BESSES

Allez-y oui, dites toutes vos questions.

Catherine CORTET

En regardant sur la question des transports et puis des émissions induites, je me demandais où était pris en compte pour le transport du bois aller être acheminé pour que le méthaniseur chauffe.

Et puis, je me disais aussi que finalement, tout ce qui était émissions évitées, je me disais que le fumier et par exemple le lisier, tout cela je me disais que c'était des matières qui, de toute façon, n'auraient pas été déplacées. Ou alors peut être qu'elles sont déplacées quelque part et je me demandais où.

Karine BESSES

D'accord. Je vous remercie.

Jean-Michel BRECHET

Je vais simplement répondre par rapport au lisier, parce que là c'est facile. Simplement c'est qu'à la base, on avait quasiment 180 000 tonnes de lisier en plus qu'on a enlevé mais il en reste. Il en reste 130 000. C'est qu'avant, il y en avait beaucoup plus.

Guillaume VOINEAU

En fait dans la partie qu'on a enlevée, on n'a enlevé que des lisiers. Mais il en reste, des lisiers. Donc en fait, on avait plusieurs types de lisiers : lisier de porc, lisier de bovin etc. lisiers de plusieurs types d'exploitation. Et on a enlevé tous les lisiers qui étaient au plus loin. Parce que le lisier, c'est la matière où il y a le plus d'eau, donc qui génère le plus de transport proportionnellement à la partie qui est méthanisable. Donc on a enlevé en priorité les lisiers et ceux qui étaient les plus éloignés.

Karine BESSES

Mais il reste donc du lisier.

Guillaume VOINEAU

Il faut savoir qu'aujourd'hui, l'essentiel des exploitations laitières sont en systèmes lisier, pour économiser la paille. Donc ça concerne beaucoup d'exploitations laitières.

Karine BESSES

Alors la question d'après, c'était sur le bois et le transport du bois pour chauffer notamment. Est-ce que ça a été pris en compte ?

Guillaume VOINEAU

Tous les transports sont compris, mais c'est peut-être à ENEA de répondre.

Karine BESSES

Est-ce que vous pouvez répondre ENEA, sur la prise en compte du transport du bois ?

Arthur LAURENT

Du coup pour le pellet, on utilise la valeur qui est comprise dans la Base Carbone de l'Ademe, qui prend une valeur moyenne du kilométrage pour aller récolter le bois initialement et toute sa production. Donc il y a toute une série qui est faite précédemment par l'Ademe. Après, c'est une valeur moyenne évidemment mais c'est pris en compte effectivement.

Guillaume VOINEAU

La partie transports concerne tous les transports de toute l'activité, cela veut dire du départ des gisements dans les exploitations jusqu'au méthaniseur et du redépart du méthaniseur aux champs, par rapport aux épandages, et tous les transports qui sont autres par rapport à l'activité de la méthanisation.

Karine BESSES

Vous n'avez pas gardé juste la moyenne. Parce que là, dans les données caractéristiques, on a la moyenne qui est à 19 kilomètres.

Guillaume VOINEAU

C'est une moyenne pondérée, c'est-à-dire que c'est une moyenne qui prend aussi en compte les gisements des exploitations. C'est-à-dire qu'une exploitation qui est proche et qui a peu de gisement, il y a une moyenne qui est faite par rapport à une exploitation qui est loin, en fonction du tonnage du gisement de l'exploitation. C'est la moyenne pondérée.

Karine BESSES

Il y avait une dernière question. Marine peut-être ?

Marine CALMET

La question que vous posiez – mais je ne veux pas transfigurer ce que vous avez dit – c'était donc quel transport il y aurait eu normalement pour ce lisier, s'il ne reste pas sur place.

Catherine CORTET

Et les cives aussi, qui finalement restent dans le sol.

Arthur LAURENT

Alors là, pour le coup, on prend une hypothèse qui est une hypothèse sourcée dans une étude agricole et qui est le nombre de kilomètres entre le site de stockage d'un agriculteur, ce qui est donc une moyenne française, et le nombre de kilomètres qui est fait pour épandre sur les champs. Il y a forcément un déplacement entre le champ où c'est épandu et le champ où il a été récolté. Donc il y a quand même un petit kilométrage. Mais comme on le voit sur la slide, cette émission évitée est quand même bien inférieure aux émissions induites, même si sur l'ensemble du projet, cela quand même une part infime des émissions du projet.

Guillaume VOINEAU

Comme on l'a expliqué aux réunions publiques, l'objectif c'est de rapprocher le digestat au plus près des parcelles. Ça, c'est clair que c'est un avantage pour tout le monde.

Karine BESSES

Merci. Une autre question ?

De la salle

Dans la consommation, je vois qu'il y a la consommation électrique et thermique de l'unité. Comment est-ce que vous avez calculé le dégagement du CO2 avec la combustion du bois ?

Arthur LAURENT

Alors ça, c'est une valeur qui est également disponible sur la Base Carbone de l'Ademe. Le pellet, en fait c'est une émission par mégawatt/heure équivalent de lait consommé. Donc c'est quelque chose qui est sourcé et disponible sur la Base Carbone de l'Ademe, qui est la référence en France sur ce genre de sujets.

Karine BESSES

Cela vous convient comme réponse Monsieur ? Moyennement ?

De la salle

Ce n'est pas du pellet que l'on va mettre. C'est du déchet de bois qui sera plus ou moins sec je suppose. Et donc, je ne sais pas si on peut comparer ça avec du pellet.

Karine BESSES

Est-ce que c'est du pellet effectivement qui va être mis ? C'est du bois de haie. Est-ce c'est la même chose.

Jean-Michel BRECHET

Par rapport à des plaquettes en fait, c'est le mot qui avait été utilisé l'autre jour.

Arthur LAURENT

Alors, la différence entre une plaquette et un pellet, je pense qu'on est sur la même donnée. Il y a peut-être une phase de transformation encore plus importante pour le pellet donc je pense que ce doit être moins favorable. Je peux vous trouver la donnée.

Benjamin GREFFIER

De mémoire, la Base Carbone de l'Ademe précise les différences entre pellet et plaquette forestière.

Arthur LAURENT

Je l'ai sous la main. Le pellet, on est à 0,33 kilogramme de CO2 par kilowatt/heure et les palettes sont à 0,25.

Karine BESSES

Donc vous avez pris quelque chose de plus défavorable ? D'accord.

Joseph BRISSON

Deux questions. Dans les transports des matières premières et du digestat, je ne vois pas apparaître – mais peut-être vous allez nous expliquer – le coût de l'ensilage pour servir d'intrant. Les cultures de cives, elles ont un coût d'ensilage. Est-ce qu'il est compté dans ce bilan ou pas ? Parce que ça n'apparaît pas.

Deuxième question aussi, pour répondre un petit peu et rebondir sur le lisier. Effectivement, pour informer tout le monde, effectivement vous avez augmenté la proportion de cives en réduisant la voilure. Je l'ai déjà dit et je me redis un petit peu : vous êtes toujours resté à 122 000 tonnes pour 30% de réduction de la voilure. Mais pour répondre Madame, c'est simple, parce qu'effectivement, le lisier il est bien moins méthanogène qu'un maïs. Par

exemple un lisier, en équivalent 50 mètres cubes, avec le même tonnage de maïs vous produisez 400 mètres cube. Alors il est évident que pour faire du méthane, on aura un encouragement à mettre des cultures. Parce que si on ne mettait que du lisier aujourd'hui, l'état ne prendrait pas le risque de lancer la méthanisation. C'est important de le savoir ça.

Karine BESSES

Merci. Des questions sur le bilan carbone ? Ces questions-là un peu plus polémiques on pourra les explorer un peu après. Là on est sur les questions /réponses sur le bilan carbone.

Guillaume VOINEAU

Sur la partie production de cives, bien sûr que toute la production de Cive est comptée dans le bilan carbone. Produire une cive, c'est des tracteurs, c'est des ensileuses : il y a une production. Mais par rapport à la comparaison au lisier et au maïs, bien sûr que c'est beaucoup plus avantageux de mettre du maïs dans le méthaniseur que du lisier mais ce n'est pas du tout notre volonté. Notre volonté, c'est bien de faire de la méthanisation regardons nos systèmes d'élevage. On l'a déjà dit : on peut faire la même production de gaz, l'investissement on le divise par cinq si on ne met que des cultures, si on ne met que du maïs (en le limitant à 15 % parce que c'est la loi). Mais on squeeze complètement l'élevage et ce n'est pas du tout notre volonté.

Karine BESSES

Merci. Une autre question. Toujours pareil, on essaie de rester vraiment sur le bilan carbone sur cette phase-là de questions.

Erwan COUËRON, Corcoué-sur-Logne

C'est un peu compliqué de rebondir sur des chiffres, sachant que je crois que la plupart des gens ne connaissent pas grand-chose ici. Est-ce qu'on aura tous vos modes de calcul à disposition ? Parce que là, c'est des tableaux mais on ne connaît pas vraiment les calculs. Parce que voilà, on a aussi des scientifiques qui bossent avec nous et on aimerait bien pouvoir avoir accès pour vérifier les dires et nous, on ne peut pas les vérifier de notre côté. Donc voilà. Quand est-ce que ce sera disponible ? Alors, c'est peut-être déjà dans le dossier qui est en préfecture depuis avril ? Je ne sais pas. Mais en tout cas nous, on n'y a pas trop accès donc on ne peut pas rebondir sur des réunions qui traitent de CO2 quoi.

Karine BESSES

Je ne suis pas allé voir dans le document qui est sur le site aujourd'hui. Est-ce qu'il précise les calculs ou pas, le document qu'il y a actuellement sur le site ?

Bénédicte MARTIN

Il me semble qu'il y a uniquement la présentation telle que l'on vient de la partager. Nous on a transmis après, il y a une liste de toutes les données d'entrée à Nature Energy. En revanche, je ne sais pas s'il est prévu effectivement de partager le fichier de calcul, qui a *priori* est propriété ENEA, qui a une prestation avec Nature Energy. Donc cela n'avait pas vocation dans le contrat à être transmis.

Benjamin GREFFIER

Ce qu'on a publié sur le site internet, c'est votre rapport final. Ce qu'on pourra peut-être mettre en plus, c'est les données que nous on vous a données en entrée, les *inputs*, les hypothèses. Après, cela me paraît difficile – je parle peut-être à votre place – de mettre le fichier de calcul disponible. C'est quand même votre savoir-faire. Donc le publier comme ça et l'offrir à d'autres entreprises, cela me paraît un peu délicat, en tout cas pour moi.

Karine BESSES

Peut-être au moins les choses qui ont été prises en compte peut-être de manière plus précise, c'est-à-dire concrètement, par rapport aux transports notamment, comment cela a été pris en compte de manière plus précise peut-être ou comment ça a été calculé.

Guillaume VOINEAU

Par contre, le dossier est inscrit en ICPE à la préfecture. La préfecture, elle, a accès à toutes les données précises. S'il y a une incohérence par rapport au projet déposé et la réalité des chiffres qu'on annonce, c'est le rôle de la préfecture et du service Environnement de valider ce qu'ils nous demandent. Là du coup, c'est leur rôle.

De la salle

Donc du coup nous en fait, on ne peut pas avoir tous ces chiffres tant qu'on n'est pas en ICPE.

Arthur LAURENT

Typiquement sur le transport, c'est peut-être le calcul qu'on peut détailler plus facilement. C'est en fait la moyenne des kilomètres en termes de captage puis d'épandage. Donc on compte un aller/retour. Une consommation spécifique de diesel par tonne de digestat et enfin le poids maximum autorisé au transport pour un poids lourd, sur lequel on applique une règle de trois avec les intrants initiaux, leur tonnage, et en sortie les tonnes de digestat qui sont produites, donc le nombre d'allers/retours que ça implique.

Guillaume VOINEAU

Il y aura l'enquête publique ensuite où là, pendant l'enquête publique, la préfecture sera en mesure de vous répondre par rapport à la viabilité des chiffres, si les chiffres sont justes et si on ne vous a pas trompés. Et c'est pareil pour d'autres critères. Je pense au transport, par exemple. Sur l'impact sur les routes, nous le département n'est pas en mesure de nous donner tous les détails du mode de calcul par rapport à l'impact pour les routes. Par contre, la préfecture a ces données-là. Et nous, si on veut avoir précisément le détail du calcul de l'impact, c'est à nous de le demander à la préfecture de nous les donner mais ils ne peuvent pas nous les donner directement. C'est pareil : ils ont leur mode de calcul et je pense qu'on est dans les mêmes échanges en fait.

Karine BESSES

C'est une problématique courante sur les concertations effectivement, où quelquefois les informations, elles sont bien produites par le maître d'ouvrage et sont données aux services de l'État. Et nous, on est là dans une concertation pour assurer une information transparente et à jour sur le projet. Donc c'est vrai que c'est toujours des problématiques avec les maîtres d'ouvrage, ou il faut aller un peu tirer des infos et c'est vrai qu'on ne peut pas toujours toutes les avoir parfaitement avant l'enquête publique. Donc ça, c'est vrai que c'est courant. Par contre, est-ce qu'on peut avoir au moins effectivement, comme vous le disiez, les hypothèses que vous avez données à ENEA et peut-être ENEA, avoir un petit peu justement des détails sur chaque poste sans non plus dévoiler vos secrets professionnels, ça on le comprend bien. Mais voilà, avoir un peu les détails de ce que vous pouvez nous donner comme informations plus précises sur ce que vous avez utilisé pour calculer, que ce soit sur les transports, sur le bois etc.

Les échanges qu'on a eus, avec les questions très intéressantes de Madame notamment, vous avez quand même pu nous donner un certain nombre d'explications de ce que vous avez pris en compte ou pas. Donc peut-être sur les autres postes, procéder peut-être un peu de la même manière. Cela peut être intéressant et cela ne dévoile pas non plus vos calculs. Donc cela pourrait être satisfaisant pour vous ?

Arthur LAURENT

La slide que l'on projette là, je pense qu'elle donne une bonne vision des facteurs/clés avec les sources de données. Et si on complète cela de la slide suivante qui présente les caractéristiques du site, on a déjà une vision assez macro de ce qui a été utilisé en données d'entrée pour produire notre analyse. Et les autres slides de méthodologie produisent également des éléments complémentaires pour voir la méthodologie appliquée.

Karine BESSES

D'accord, donc si vous pouvez approfondir ces questions-là avec les hypothèses et peut-être après, n'hésitez pas à poser des questions ultérieurement, c'est-à-dire précisément sur ces calculs-là. Il vous sera possible de poser des questions sur le forum notamment et de demander au maître d'ouvrage ou à ENEA d'y répondre.

Alors, est-ce qu'il y a d'autres questions ? Peut-être d'autres personnes qui n'avaient pas pris la parole ?

Florent CORTET, collectif de La Limouzinière

J'ai une question sur le cycle de vie du projet. Parce qu'en fait effectivement, en termes de bilan carbone, on parle aussi du cycle de vie de la construction à la déconstruction du site, et y compris aussi tout ce qui est réseau etc. pour distribuer le méthane. Dans le détail du bilan carbone tel qu'il est présenté, je ne vois rien qui ait trait à la construction du bâtiment, au mode constructif, qui peut être plus ou moins vertueux en fonction de ce qu'on y met. On sait très bien que le bilan carbone en dépend beaucoup. Je le vois dans la frise initiale mais pas du tout dans le détail derrière. Donc comment tout cela a été pris en compte, s'il vous plaît ?

Arthur LAURENT

Dans la méthodologie que vous voyez affichée à l'heure actuelle, c'est la première brique, la construction et la mise en service du site, qui prend en compte également le raccordement et tout ce qui est lié à la construction du site en propre. C'est une valeur qui est assez standard et qui est notamment défavorable pour le site de Nature Energy parce qu'elle prend en compte des sites de stockage verticaux alors que ce sont des sites horizontaux chez Nature Energy si je ne me trompe pas Benjamin. Et donc il y a un nombre de mètres cubes au sol qui est inférieur par rapport aux autres sites en France. Donc on a une valeur plutôt défavorable sur la première brique.

Si on regarde la partie où on détaille nos résultats, la construction du site, c'est dans la brique assez centrale « digestion en aérobie », donc c'est là où on prend en compte la construction et la mise en service du site. Donc ça rentre dans les 10 kilotonnes qui sont émises, donc la brique marron sur le bas de la slide.

Bénédicte MARTIN

En sachant que ce n'est qu'une petite partie, cette brique-là, du total du bilan de la construction. On s'était posé la question de prendre les vraies données Nature Energy au départ et finalement, comme l'a dit Artur, effectivement on a pris plutôt quelque chose de défavorable pour se dire que cela maximisait en fait le résultat, la réalité étant en dessous sans doute.

Arthur LAURENT

On ne l'a pas mentionné mais il y a d'autres options qui sont dans le projet, qui sont affichées dans les pointillés, qui envisagent d'autres solutions complémentaires pour limiter l'impact mais on a préféré avoir une vision sans les prendre dans l'impact global du site.

Karine BESSES

D'accord, merci. Est-ce que cela répond à votre question ?

Florent CORTET

Oui mais après, comme disait Monsieur, les chiffres présentés, ils ne sont pas contestables mais on ne peut pas les vérifier. On me dit que c'est pris en compte, très bien.

Karine BESSES

Oui, cela a été pris en compte. C'est quand même un cabinet qui a, j'imagine, un certain professionnalisme.

Florent CORTET

Je ne vais pas discréditer le cabinet. Je ne le remets pas du tout en question. Il n'y a pas de raison que les chiffres soient faussés. Ce qui m'intéresse, c'est que ce soit pris en compte et puis après, comme le disait le Monsieur de Corcoué, on verra comment cela peut être vérifié ou pas. Mais voilà, c'est important que ce soit pris en compte.

Karine BESSES

Merci.

Laurent ROBIN, président de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Une question peut-être un peu naïve, j'ai cru apercevoir l'arrivée d'intrants chimiques à un moment dans les hypothèses comparatives, dans la frise précédente, me semble-t-il. J'en ai conclu que dans l'hypothèse où on ne mettait pas en place de méthanisation, il fallait mettre plus d'intrants chimiques pour faire pousser l'ensemble, ce qui m'a pari totalement contradictoire. Alors, peut-être j'ai peut-être mal compris mais est-ce que vous pouvez répondre à cette question ?

Bénédicte MARTIN

Alors, je crois que c'était ici sur le scénario de référence qui permet de calculer les émissions évitées, c'est cela ?

Laurent ROBIN

Tout à fait. Oui c'est ça : « *Cas de référence : production et utilisation d'engrais à partir de matières premières fossiles et agricoles et incluant un trajet vers l'installation de stockage.* ». C'est-à-dire que dans l'hypothèse où on épand directement le fumier ou le lisier sur les terres agricoles, il faut quand même ajouter des intrants chimiques alors qu'il ne faudrait pas les ajouter si on méthanise, ce qui me semble totalement contradictoire.

Arthur LAURENT

En fait, cela dépend du type de digestat que l'on prend en compte. Si on met en place dans la matière première, si on a du fumier ou du lisier... Attendez, je regarde. Donc en fait on prend en compte des émissions de CO₂, de CH₄ et de N₂O en fonction du type d'intrant utilisé. Donc si on a du lisier ou du fumier, on ne prend pas en compte effectivement d'engrais mais il y a des cas, en fonction des autres types d'intrants initiaux, il y a des émissions supérieures. C'est lié en partie en fait avec l'étude de l'Ademe « Particules agricoles » de 2011, qui fait une étude notamment là-dessus avec également les études de l'Ademe sur la DIGES. Donc ce sont nos références sur ce sujet-là.

Guillaume VOINEAU

Si je comprends bien la question, c'est l'impact pour l'agriculteur, le fait de méthaniser, on économise de l'engrais et on achète moins d'engrais chimiques. Alors en fait, ce qui se

passé, le fait qu'on méthanise nos fumiers et nos lisiers, on les passe au méthaniseur et on récupère un digestat en fait qui est dégradé, dont la décomposition est accélérée. Et en fait on a des engrais qui sont plus vite assimilables par les plantes. Donc en fait, on a un impact pour la culture qui est en place, comme on apporte nos digestats, avec une réactivité meilleure que si c'est un fumier ou un lisier. Parce que le fumier en fait, on l'épand aussitôt ou six mois après selon la période mais on a une dégradation qui est lente et la réactivité sur la culture est plus difficile à calculer. Et donc aujourd'hui, sur des exemples de projets de méthanisation, les agriculteurs ont diminué jusqu'à 30 % leurs achats d'engrais chimiques. C'est la base sur laquelle on est partis : on a estimé une réduction d'achat d'engrais chimique d'azote de 30 % en moyenne.

De la salle

C'est la première fois que vous évoquez l'azote, parce que quand vous dites 30 % de fertilisants, ce n'est pas vrai. Et du coup, c'est juste une différence d'assimilation, vous venez de le dire. Mais il n'y a pas 30 % de perte de l'azote parce qu'on met du fumier, vous venez de le dire. C'est parce qu'il se décompose plus lentement. Donc vous ne faites pas 30 % d'économies globalement sur un cycle de fumure. Donc il faut quand même être précis.

C'est de l'ammonium qu'il y a essentiellement, des ions d'ammonium qu'il y a dans le digestat. Alors, la maîtrise de l'épandage du digestat et de sa volatilité et sa « lixivité » du fait de minéralisation composée d'ions ammonium, il n'y a pas d'équilibre avec les ions nitrate dont la plante a besoin simultanément. L'ion d'ammonium est peu retenu s'il est seul.

Cela veut dire qu'aujourd'hui, en mettant du digestat, vous avez un risque de lixiviation et de lessivage vers le sol plus important, surtout que vous allez faire des sites d'hiver. Et dans la mesure où on met du digestat sur un sol compacté et humide, on risque non seulement ça mais on risque aussi une création de N₂O, de protoxyde d'azote, qui est 300 fois plus à effet carbone que du CO₂. Il faut aussi rappeler que le NH₄ est 24 fois plus. Effet carbone que le CO₂.

Seulement 4 % de fuite. Alors effectivement, sur un système industriel stricto sensu, on peut dire qu'il n'y aura pas de fuites. Mais il y aura des épandages dans les champs. Et donc si on est dans la théorie absolument pure, effectivement tout va bien se passer, qu'il n'y aura jamais de fuites chez les agriculteurs, c'est matériellement impossible. Ce n'est pas démontrable que sur 40 kilomètres d'épandage, vous arriverez à avoir zéro fuite. Et 4 % de fuite, cela suffit à avoir un bilan négatif du bilan carbone.

Je prends mes sources sur des scientifiques. Effectivement ces scientifiques sont plus à la retraite et ne sont pas ni à l'Ademe, ni aujourd'hui sur l'agro. Parce que j'ai participé à des débats, j'ai écouté des débats de députés au Sénat où des scientifiques différents étaient invités, moi j'ai écouté, si on comprend globalement la méthanisation, moi je ne comprends pas pourquoi des scientifiques disent que le bilan carbone est négatif et tous les scientifiques de l'Ademe et de l'INRA évidemment roulent pour l'État – j'ose le dire – et c'est toujours positif.

Il faudrait des vrais scientifiques plus formés que nous. Moi j'ai passé tout le week-end à essayer de comprendre. Daniel CHATEIGNER nous dit que le bilan est négatif.

Un autre exemple : la combustion. Le méthane qui est produit, c'est du CH₄ et du CO₂, à peu près à 50 % plus ou moins. Du coup le CO₂, soit vous le séquestrez pour aller le mettre dans les serres ou soit il part dans l'atmosphère et donc il n'y a que 50 % de retour. Et du coup, par rapport au gaz naturel, ce n'est pas la même chose. On n'en parlera tout à l'heure du gaz naturel.

Donc moi, je pense que le débat est tellement complexe ici qu'il faut parler de la méthanisation dans sa globalité et pas uniquement sur Métha Herbauges. Il faut vraiment avoir une vue d'ensemble de la méthanisation.

Guillaume VOINEAU

C'est une vue d'ensemble. Mais, je vous rassure, l'objectif ce n'est pas d'épandre le digestat sur des sols compactés humides. Parce qu'une partie du digestat sera enfouie systématiquement. Il faut savoir qu'aujourd'hui l'engrais chimique, quand on épand, il n'est pas automatiquement enfoui, donc il y a une partie qui s'en va. Là, le digestat sera directement enfoui.

Sébastien ROUSSEAU

Je suis conseiller agricole. Je voudrais juste éclaircir un peu le débat par rapport au digestat. En fait, la différence entre un digestat au niveau agronomique par rapport à un fumier, c'est qu'un fumier de bovin, l'azote est moins disponible. Quand on est à l'épandage, il y a à peu près 25 % à 30 % de l'azote qui est disponible, ce qui veut dire que lorsqu'on épand sur une culture, on est obligé de faire un complément minéral pour couvrir les besoins de la culture. Alors que le digestat, par contre c'est de l'azote qui est beaucoup plus disponible. Par contre, où je suis d'accord, c'est qu'après, vous prenez un produit avec de l'azote disponible donc on doit le gérer comme un azote minéral, comme un engrais minéral, c'est-à-dire en maîtrisant bien les doses, en le mettant au bon moment et à la dose qu'il faut.

Et surtout, je ne sais pas si c'était une erreur dans une de vos slides, parce que c'est marqué sur le digestat liquide il n'est pas enfoui en fait. C'est une erreur ou c'est la réalité du projet ?

Guillaume VOINEAU

Non, c'est enfoui.

Sébastien ROUSSEAU

Ce n'est pas ce qui est marqué dans la slide. Donc vous ferez attention.

Donc en fait c'est ça. Après, là où je rejoins le Monsieur, c'est que si on fait n'importe quoi, qu'on met trop de quantités à des périodes inadaptées, évidemment on aura des fuites. Ce qu'il va falloir faire, c'est que quand on est habitué à travailler avec des fumiers et ensuite si on travaille le digestat, en fait il faut partir d'une feuille blanche et refaire un autre modèle. Ce n'est pas parce qu'on épandait du fumier avec [inaudible 56.52] qu'il faudra faire la même chose avec le digestat. C'est de tout ça après je pense qu'il faudra discuter et mettre en place.

Guillaume VOINEAU

C'est pour cela que dans le modèle du projet, les digestats sont rendus racines. On ne laisse pas l'exploitant gérer tout seul ses épandages. Ce sera vraiment géré par un technicien agronome, avec les entreprises, les Cuma. Et si l'agriculteur bien sûr il est équipé d'enfouisseur, il pourra épandre lui-même. Mais on ne veut pas que le digestat retourne dans les exploitations et que l'épandage se fasse n'importe comment. Parce que c'est clair, on a déjà du recul sur des outils de méthanisation, s'il y a une mauvaise maîtrise des épandages de digestat, on peut avoir des soucis agronomiques sur les sols. Ça, c'est clair. Mais si c'est bien utilisé, moi j'ai des voisins aujourd'hui qui sont dans un méthaniseur, ils ont diminué de 30 % leurs achats d'engrais azotés.

Karine BESSES

Merci. Alors, on va peut-être arrêter là ce temps de questions. Ou alors du coup, vous n'aurez pas le temps de donner vos solutions alternatives etc. Parce qu'on va devoir clore ce moment assez rapidement. Sinon vous avez toujours le site pour poser des questions plus précises une fois que vous aurez mieux étudié le bilan carbone.

De la salle

J'avais deux questions, je vais rester sur une. Vous parlez d'autres sites que vous ne nommez pas. Vous avez travaillé pour tant de mètres cubes que Nature Energy vous a donnés pour faire vos études, c'est-à-dire 498, mais moi je reste quand même sur 680 puisque c'est ce qui a quand même été déposé. Et ensuite, vous nous dites, par exemple, on a fait des études avec « deux autres sites ». Mais en fait, cela ne veut absolument rien dire ce que vous indiquez. Vous dites « un site » mais il faudrait qu'on ait quand même le lieu de ce site-là pour que nous, on puisse voir la véracité de vos propos ou au moins aller étudier ce qui se passe réellement sur ces sites. Est-ce qu'ils sont vieux ? Est-ce qu'ils sont neufs ? Ils sont où ces sites ?

Karine BESSES

Vous parlez des comparaisons qui ont été faites pour montrer que Métha Herbauges était plus performant que les autres sites ? D'accord.

Arthur LAURENT

Alors, tout simplement, c'est que nous sommes engagés contractuellement avec notre client à ne pas donner d'informations sur la localisation des sites. Vous avez cependant dans la slide la typologie de site et notamment les intrants utilisés sur la partie haute de la slide avec la production totale de mètres cubes de CH₄ par an. Malheureusement nous sommes engagés contractuellement avec le client et nous ne pouvons pas vous donner cette information. Nous pouvons certifier que ce site existe et qu'il est en France.

Karine BESSES

Merci. Donc effectivement, c'est une valeur argumentative que vous utilisez là en disant que le site de Métha Herbauges serait plus performant mais c'est vrai qu'on ne peut pas forcément le vérifier. C'est ça que vous voulez dire Monsieur finalement. On ne peut pas forcément le vérifier : c'est ça. Il faut croire à la bonne foi d'ENEA. Et dans ce climat des fois de défiance sur ce projet, on peut comprendre que vous puissiez remettre en doute et chercher à avoir des informations plus précises. Mais en tout cas, voilà la réponse qui est faite.

Florent CORTET

Pour rebondir sur ce que dit Monsieur, effectivement les sites qui nous sont présentés, les autres si ça se trouve ne sont pas du tout vertueux. Donc en fait, on compare quelque chose avec un référentiel qu'on ne connaît pas du tout.

Karine BESSES

Tout à fait. C'est ce que disait Monsieur. Il interrogeait la valeur argumentative de cette comparaison, qui n'est peut-être pas à prendre pour argent comptant d'après ce que vous dites.

Allez-y Monsieur.

De la salle

J'ai été conseiller en élevage pendant très longtemps et notamment en termes de fertilisation. Le principe de la méthanisation, cela consiste à brûler le meilleur de la matière organique, celle qui pérennise la fertilité des sols. C'est ce qu'on m'a toujours appris. Et donc j'ai de la peine à comprendre comment on peut faire des économies d'engrais en brûlant le meilleur de la matière organique.

Étant en retraite, j'ai donc posé la question à mes collègues qui étaient encore en activité. Ils n'avaient pas vraiment la réponse jusqu'au moment... Ce sont des collègues qui travaillent pour Seenovia, une entreprise de conseil. C'est quand même 6 000 éleveurs sur Charente,

Pays de la Loire. Et donc mon collègue de m'appeler lors d'une vidéoconférence et de me dire « *Marc, tu as raison, on a eu un intervenant qui traitait de la méthanisation. Il a dit avoir été dans plein de fermes qui ont un méthaniseur et il n'a jamais vu personne faire des économies d'engrais* ». Je ne doute pas de la sincérité des propos de Monsieur mais voilà. Si les conseillers en élevage auprès de 6 000 éleveurs ne tiennent pas ce langage d'économie d'engrais, je doute qu'il se fasse beaucoup de méthanisation.

Karine BESSES

Je vous remercie pour cette autre vision.

Guillaume VOINEAU

Juste pour répondre à ça.

Karine BESSES

Très rapidement. Parce qu'après voilà, les informations...

Guillaume VOINEAU

Non mais par rapport à ça, par rapport aux éleveurs. La cohérence du projet, ce sont des choses qu'on a regardées quand même. On n'a pas dit aux agriculteurs « *vous allez économiser 30 % d'engrais* » si derrière ce n'est pas fondé. Ce sont des choses réelles qui se font aujourd'hui.

Karine BESSES

Fondées sur quelles données ?

Guillaume VOINEAU

Sur des études des chambres d'agriculture, de l'INRA. Et ce sont des choses réelles.

Karine BESSES

D'accord. Donc toujours pareil, est-ce qu'on peut avoir ces études-là ou en tout cas des documents de la chambre d'agriculture ?

Grégory VRIGNAUD

J'étais conseiller agricole à la chambre agriculture et maintenant à mon compte en agronomie. J'ai beaucoup de demandes sur la méthanisation, donc on reparlera de matières organiques. En tout cas quelques références sur la partie fertilisation : vous pouvez taper « *Métanaé* ». Métanaé, c'est 46 fermes qu'on a comparées sur des chiffres avant méthanisation et après méthanisation. Vous pouvez retrouver aussi les gaz à effet de serre. Vous avez le nom des fermes, pour faire le bilan avant et après : gaz à effet de serre, énergie et aussi azote. Et les 46 fermes en moyenne, effectivement elles font bien une économie d'azote de peu effectivement, en fonction du système comment ils ont évolué en même temps et jusqu'à certains 30 % à 40 % d'économies.

Et la partie fertilisation/économies, elle vient en deux points, vous l'avez dit. Et sur la pratique, une chose dont on ne parle pas beaucoup, c'est quand même la notion de perte qu'on peut avoir dans un tas de fumier. Et là encore, vous allez sur internet... Alors c'est l'Ademe, vous allez me dire, est-ce que c'est juge et partie, mais c'est quand même l'Ademe, une étude de 2015, et vous verrez les flux d'azote et de phosphore et de potasse qu'on peut perdre malheureusement dans un tas de fumier, notamment en bout de champs. Et ça, cela explique beaucoup d'éléments sur les éléments minéraux et aussi sur la partie carbone.

Après, on peut faire des erreurs mais l'accompagnement est assez important. Cela fait dix ans que j'accompagne des agriculteurs méthaniseurs et qui sont encore méthaniseurs aujourd'hui.

Karine BESSES

Merci pour ces informations également, votre point de vue et votre expérience.

Je vous propose de clore ce moment, qui était vraiment des questions sur le bilan carbone.

Et, du coup, je vous invite, si vous voulez bien, à écrire sur vos post-its. Ce que l'on veut, c'est que sur le post-it jaune, comme je vous disais tout à l'heure, c'est de dire en quoi finalement selon vous ce projet est opportun par rapport au changement climatique, qu'est-ce qu'il apporte en termes de bilan carbone, qu'est-ce qui vous semble positif et qu'est-ce qui vous semble justement finalement limitant ou négatif. Donc voilà, quelque chose d'un peu binaire comme ça. Et finalement, ça va reprendre les propos qu'on s'est dits là. C'est aussi pour un peu synthétiser les choses. Donc en termes d'opportunité du projet par rapport au bilan carbone et aux enjeux climatiques. Ça, c'est sur le post-it jaune.

Et sur les post-its verts, qu'est-ce qu'il faudrait améliorer, changer, quelle alternative il faudrait prévoir sur ces questions-là, ou quels moyens de contrôle, quelles garanties il faudrait avoir ou mettre en place etc. sur le projet. Voire même quel type de projet complètement différent il faudrait faire : on est vraiment dans les alternatives aussi au projet. Donc vous pouvez imaginer aussi d'autres choses par rapport à cette question de l'enjeu climatique et finalement du bilan carbone.

Je vous laisse. Du coup, cela vous permet de prendre aussi cinq minutes de réflexion pour voir un petit peu ce que vous avez envie d'apporter à ce temps de coproduction.

Bénédicte MARTIN

Peut-être une petite question de notre côté. Est-ce que vous souhaitez que l'on reste un peu plus longtemps avec vous ?

Guillaume VOINEAU

C'est comme vous voulez.

Bénédicte MARTIN

Eh bien, si vous n'avez plus besoin de nous...

Jean-Michel BRECHET

Madame BESSES, est-ce qu'on peut les libérer ?

Karine BESSES

Bien sûr. Après, c'est à vous de voir.

Jean-Michel BRECHET

Vous êtes libres.

Bénédicte MARTIN

Merci beaucoup. Très bonne soirée.

Karine BESSES

Si possible, essayez d'écrire une idée par post-it, une réflexion par post-it, parce qu'on va les positionner. Donc voilà, pour nous aider à agencer les post-its un petit peu par grandes catégories de remarques que vous allez nous faire.

Est-ce que la consigne est claire pour tout le monde ? Cela vous inspire apparemment. Je vois que tout le monde note.

Je vous propose qu'on y aille, même si certains n'ont pas tout à fait fini. Je vous laisse finir pendant ce temps-là.

Alors, qui voudrait prendre la parole ? On va commencer comme ça, sur les post-its peut-être plus d'opportunité, comment cela contribue ou pas à améliorer la situation climatique, comment le projet contribue ou pas à ça et quelles sont les limites du projet. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Allez-y.

Patrick PRIN

Je suis un ancien agriculteur, depuis peu à Pornic.

Pour moi ce projet permet de maintenir l'élevage dans le pays de Retz, donc maintenir des prairies et donc plus de captation de CO2. Parce que s'il y a destruction d'élevages, il y a destruction de prairies de façon massive. Il y a aussi le maintien des haies, parce que c'est effectivement un enjeu majeur sur ce territoire. Et puis donc derrière aussi, il y a la réduction d'engrais chimique par une meilleure maîtrise du digestat, donc cela fait une réduction des gaz à effet de serre et puis ça fait une réduction du protoxyde d'azote.

Karine BESSES

Donc beaucoup de choses positives pour vous.

Patrick PRIN

Sans parler du confort des éleveurs.

Karine BESSES

Sans parler du confort des éleveurs, oui. D'accord.

Donc, on va prendre le post-it. Alors, est-ce que certains ont écrit quelque chose qui se rapprocherait de ce qu'a dit Monsieur, qu'on puisse les mettre ensemble ? Oui ? C'est du même ordre que Monsieur ?

De la salle

L'aspect positif, c'est qu'on est sur une production et une consommation locale et un gaz plutôt vert.

Karine BESSES

Merci. Donc vous voyez aussi sur le maintien de l'agriculture, le fait même du maintien de l'agriculture, cela permettrait d'être positif pour le bilan carbone.

De la salle

Le maintien des éleveurs.

Karine BESSES

Oui : des éleveurs, pardon.

Patrick PRIN

On est à Machecoul. Monsieur le maire ne va pas dire le contraire, tout le monde connaît bien les enjeux autour de l'eau et la difficulté des élus pour gérer ce sujet-là. Donc si effectivement on enlève encore plus d'élevages, on aura certainement plus de maraîchage ou de grandes cultures. Donc l'enjeu, il est majeur.

Karine BESSES

Merci. Des choses qui se rapprochent ?

Laurent ROBIN

Je voulais répondre à Patrick PRIN. On est d'accord que maintenir l'élevage et mettre les vaches aux prés, c'est un moyen de protéger notre réserve en eau. C'est certain. Mais ma crainte à moi, c'est que le méthaniseur puisse avoir un effet inverse. Si le méthaniseur reproduit une part importante du revenu de l'agriculteur, ma crainte c'est que la tentation soit de les laisser à l'étable pour pouvoir récupérer la matière première du méthaniseur. Comment on va être sûrs que les vaches seront bien au pré, sachant que quand elles sont au pré, elles rapportent moins que quand elles sont à l'étable ? Pour moi, le vrai enjeu, il est là. J'y vois un vrai danger.

Je ne doute pas des bonnes intentions de tout le monde. Tout le monde sera d'accord pour dire qu'il faut maintenir de l'élevage dans nos campagnes et en particulier quand on est sur une zone de captage. Les objectifs, je pense qu'on est tous d'accord. Sur les bonnes intentions, je n'ai pas de doute non plus. Tout le monde cherche les meilleures solutions. Et initialement, moi il y a un an quand vous nous avez présenté ça, produire du gaz avec la bouse de nos vaches, on se dit « *oui, génial* ». Mais après quand on creuse, on se dit qu'il peut y avoir des effets de bord, il peut y avoir des « dégâts collatéraux » qui peuvent être négatifs. Et c'est ceux-là qu'il faut absolument regarder franchement.

Karine BESSES

Vous parlez des modes d'agriculture en fait plutôt.

Laurent ROBIN

Voilà. Je ne doute pas des bonnes intentions mais comment est-ce qu'on peut être sûrs que les vaches, elles ne seront pas à l'étable, sachant encore une fois que quand les vaches sont au pré, on ne récupère pas la bouse. C'est aussi bête que cela.

Karine BESSES

Ce sera le deuxième temps mais je le note.

Jean-Michel BRECHET

Donc on ne répond pas maintenant et on va traiter ça tout à l'heure ?

Karine BESSES

Voilà. On fera une réponse plus groupée tout à l'heure à la fin. J'espère qu'on aura le temps...

Est-ce que vous avez d'autres post-its jaunes à nous communiquer, donc sur l'opportunité ?

De la salle

Pour rebondir sur ce que disait le Monsieur...

Karine BESSES

Là on est plutôt sur les post-its. Alors c'est vrai que là, on est un peu en mode de coproduction. Lisez-nous votre post-it plutôt. Parce que c'est vrai que si on rebondit les uns sur les autres, on ne va jamais y arriver. Là on est centré sur le côté bilan carbone : qu'est-ce que le projet apporte en termes de changement climatique.

Erwan COUERON

Personnellement, je n'ai pas grand-chose à dire sur le bilan carbone. Je ne peux pas contester les chiffres donc je n'ai rien à dire là-dessus. Mais je crois qu'en fait, on est à peu près pour beaucoup d'accord dans cette salle, c'est vraiment le gigantisme du projet, ce

n'est pas la méthanisation qui fait défaut pour beaucoup de gens. Et il ne faut pas se tromper non plus de cible ou d'avis là-dessus. Voilà, c'est ce que j'avais à dire.

Karine BESSES

Donc pour vous, la méthanisation c'est ce quelque chose va aller dans le sens des enjeux climatiques qui sont auprès de nous ? Parce que là, on est sur cette approche de se dire en quoi ce projet de méthanisation en particulier ou la méthanisation en général, selon vous, peut apporter des éléments par rapport au changement climatique ou peut-être, au contraire, néfaste.

Erwan COUERON

Il y a un rapport danois qui est sorti – Monsieur LOIR l'a sûrement consulté – de scientifiques danois la semaine dernière et qui disait que le bilan carbone était à peu près de zéro sur les méthaniseurs. Je pourrai vous l'envoyer cet article-là si vous voulez. En tout cas tous les scientifiques se contredisent entre eux donc moi, je ne suis personne pour prendre la parole là-dessus quoi.

Karine BESSES

D'accord.

Alors, est-ce que quelqu'un peut nous lire son post-it ?

De la salle

Je ne comprends pas les chiffres qui sont là. Par contre, je pense qu'on a oublié dans ce bilan de parler de la vie microbienne de la terre, les vers de terre et ainsi de suite. En tout cas pour l'instant, on n'en a pas parlé.

Karine BESSES

C'est l'objectif du second temps, si on y arrive.

De la salle

D'accord. Donc en fait on n'a rien à dire sur ces chiffres.

Karine BESSES

D'accord.

Allez-y.

Catherine CORTET

Je ne sais pas si ça va « coller » ce que j'ai mis sur mon post-it jaune. J'ai juste mis que la taille industrielle alors que les enjeux climatiques prônent des projets à taille humaine, moi cela me semble complètement antagoniste.

Karine BESSES

Très bien, merci. C'est vrai que ça, si c'est la taille, ce sera vraiment le sujet de l'atelier du 14. Mais vous l'avez vu, le sujet est très, très vaste et donc on est obligés de prendre les choses petit à petit. On est bien désolés et effectivement vous avez peut-être beaucoup de choses sur ce sujet-là, mais il faut bien partir sur quelque chose si on veut commencer à attraper le problème par un bout. Plutôt que d'être dans des généralités, là on essaie d'aller un peu plus profond dans les problématiques que nous amène le projet.

Oui ? Allez-y.

De la salle

C'est un projet d'élevage avant tout. Par rapport aux gaz à effet de serre, aujourd'hui une prairie, cela capte 500 à 550 kilos de CO₂, sachant qu'une terre cultivée en hiver c'est 200 ou 270 voire même plus si on ne travaille pas bien. Donc le fait de maintenir de l'élevage et de maintenir une couverture de sol, en plus de la qualité de l'eau et de toute la problématique du territoire, je pense que c'est quand même un effet qui est très positif.

Karine BESSES

D'accord. Merci.

Est-ce certains veulent nous lire ? Alors, si vous n'avez pas envie de nous lire vos post-its jaunes, on pourra toujours les récolter après. Allez-y.

De la salle

Moi j'ai « *création d'emplois directs et indirects* ». En direct, il y a une vingtaine d'emplois créés à ce que j'ai compris, une dizaine pour la maintenance et une quinzaine de chauffeurs. Donc ça fait de 20 à 25. Mais c'est surtout tous les emplois indirects, parce que dans la maintenance, il y a d'autres sous-traitants qui vont travailler. Et puis aussi pour nous en tant qu'agriculteurs, si on n'a plus les épandages à faire, cela va déjà nous soulager. Donc l'emploi en plus pour tout ce qui est Cuma etc., si on arrive à trouver des chauffeurs.

Karine BESSES

Donc c'est sur les aspects positifs du projet en général, sur les aspects économiques. D'accord, merci.

Alors, est-ce que des gens peuvent nous lire des alternatives, ou de questions de faisabilité pour que le projet se fasse par rapport aux aspects climatiques notamment dont on vient de discuter ? Oui ?

Catherine CORTET

Alors moi je me disais, puisque j'étais avec mon histoire de taille humaine, je me disais que peut-être des petites unités avec des éleveurs ou des agriculteurs qui pouvaient se connaître et qui étaient intéressés, cela pouvait peut-être limiter les impacts climatiques et puis du coup, d'ajuster en fonction des situations, en fonction des collaborations. Et je me disais même qu'il y a des endroits en France où il y a des petites unités comme ça où on voit bien que c'est un regroupement de personnes qui y trouvent leur compte. Donc voilà, je me dis que c'est certainement le mieux pour le climat.

Karine BESSES

Vous pensez que c'est plus positif au niveau du climat plutôt que de faire un gros projet.

Catherine CORTET

Voilà : une grosse industrie.

Karine BESSES

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres post-its ? C'est la même chose ?

Florent CORTET

En termes de risques, je me posais la question, alors ce n'est pas forcément en alternative mais ça rejoint ce qu'on disait, on n'a pas de garanties, ou en tout je n'entends pas de garanties sur le fait qu'à un moment donné, on ne vienne pas intégrer plus de cultures dans les méthaniseurs que ce qu'on fait aujourd'hui. Alors qu'on sait que dans certains pays, cela a été une véritable catastrophe. L'Allemagne, c'est un mauvais exemple sur ce sujet,

on en a tous entendu parler. Ils sont, je crois, jusqu'à mettre 40 % de maïs dans leurs méthaniseurs alors qu'aujourd'hui en France a priori ce n'est pas possible. Mais on n'a pas de garanties là-dessus et cela pourrait être une dérive catastrophique à la fois en termes de monoculture mais aussi en termes de ressource en eau etc. tout ce qui va avec. Parce qu'on sait que cela a de meilleurs rendements que ce qu'on veut mettre aujourd'hui dedans. Donc pour moi, c'est un vrai risque, c'est la non-maîtrise du processus à terme.

Karine BESSES

Tout à fait. Ce sont des questions qui ont déjà été émises et c'est intéressant de les reposer là. Donc en termes de garanties, quelles garanties on peut avoir sur ces questions-là, sur le fait qu'il n'y ait pas une dérive.

Oui ?

De la salle

Je suis agriculteur. Ce que j'ai mis, cela rejoint un peu tout ce qui a été dit tout à l'heure : « Évite l'achat d'engrais chimique et évite la perte de CO2 dans les tas de fumier et en bout de champs » et « évite les odeurs » aussi avec.

Karine BESSES

D'accord, donc sur les aspects positifs du projet. Merci.

De la salle

Je suis agriculteur. Moi c'était surtout par rapport aux nuisances olfactives. Cela se passe bien avec mes voisins mais il y a toujours une petite crispation quand on met le fumier au printemps. Ils nous tolèrent, il n'y a pas de souci mais bon, ils doivent ranger leur linge quoi. Et c'est vrai que l'apport du digestat qui est enfoui, de ce côté-là ça évite des tensions.

Karine BESSES

Merci, donc sur les aspects positifs. Alors là, par rapport à la question initiale qui était vraiment par rapport aux enjeux climatiques, on voit qu'on a élargi la question au-delà sur les aspects positifs ou négatifs du projet.

De la salle

Je suis éleveuse de gibier. Moi, je n'ai pas d'espace pour épandre mon fumier. Donc il faut absolument que je trouve pour récupérer mon fumier. Et c'est vrai que la méthanisation, pour moi c'était vraiment une opportunité pour pouvoir utiliser ce fumier pour produire de l'énergie.

Karine BESSES

Vous êtes déjà en méthanisation en fait ?

De la salle

Non. Je ne suis pas déjà en méthanisation. Actuellement, je suis en installation et pour mon installation, j'ai choisi de mettre mon fumier dans le méthaniseur.

Karine BESSES

D'accord, dans le projet donc.

De la salle

Voilà. Je n'ai pas eu besoin de rechercher des terres pour épandre mon fumier, parce que c'est très difficile, surtout avec mon système d'élevage. Donc voilà, cela a été une solution pour moi que je pensais positive.

Karine BESSES

Ok. Merci bien.

De la salle

J'ai posé la question l'autre jour la question effectivement s'il y avait du fumier de volaille qui allait dans le méthaniseur. Et donc, je ne voudrais pas décevoir la Dame qui vient d'intervenir mais s'il y a un problème récurrent avec les méthaniseurs, c'est justement avec les fumiers de volaille par rapport au botulisme. Car la bactérie (le Clostridium botulinum) résiste jusqu'à 70°C. Et en Allemagne, on a vu des vaches mourir en pleine ferme qui ne connaissaient pas le problème du botulisme, lié au fait que dans le digestat, ils récupéraient des problèmes sanitaires qu'ils n'avaient jamais connus. Donc il y a des centaines de vaches. Moi j'ai vu des troupeaux crever du botulisme. Donc je suis désolé mais surtout ne mettons pas de fumier de volaille dans le méthaniseur. C'est mon avis et c'est un avis personnel.

Karine BESSES

Donc une alerte au niveau sanitaire sur le projet.

Guillaume VOINEAU

Je voudrais juste répondre par rapport à ça. Je ne sais pas si on peut directement lier le problème du botulisme à l'activité de volaille. Moi j'ai un voisin qui a perdu des animaux très rapidement à cause du botulisme, il est en élevage de vaches charolaises et ce n'était pas du tout lié à l'activité de volailles. Ce sont des risques le botulisme, cela existe, c'est sûr.

Nous il y a un protocole de sécurité pour le méthaniseur, c'est-à-dire que s'il y a un élevage où il y a un problème de botulisme, il y a un protocole de sécurité où tout le digestat, tous les intrants qui ont été pris au moment où il y a un problème de botulisme, le digestat sera mis à part pour éviter justement la contamination de tous les élevages. C'est prévu dans le protocole avec la préfecture. On est obligés d'avoir ça.

Et c'est une des seules maladies avec risque de propagation vers d'autres exploitations. Parce que le lien qu'on a vu tout à l'heure, il y a le lien aussi avec l'agriculture biologique. Aujourd'hui notre outil peut permettre à des agriculteurs comme Madame de fournir leurs gisements et du coup, on a un retour du digestat dans les agricultures en exploitation biologique. Et ça, c'est hyper important par rapport au modèle agricole qu'on veut demain. Aujourd'hui un frein qu'on a en agriculture biologique, c'est l'autonomie en azote, parce que la production de fourrage, si on ne met rien en fourrage, cela peut être compliqué et la méthanisation permet à des exploitations d'améliorer la viabilité économique en ramenant du digestat. Ça, c'est dans la philosophie de la construction de notre projet.

Karine BESSES

Merci.

C'est vrai qu'au départ, je vous rappelle que l'on était parti sur les opportunités par rapport à la question des enjeux climatiques. Donc on essaie de se concentrer là-dessus si vous pouvez mais bon, si vous avez envie d'élargir le sujet, faites-le aussi.

De la salle

Moi, je me pose une question par rapport à une personne qui s'appelle Monsieur Olivier ALLAIN, que les agriculteurs, je pense, connaissent, qui a été le conseiller de Monsieur Macron pendant sa campagne, conseiller agricole, qui a soutenu et défendu mordicus les méthaniseurs. Il est lui-même un agriculteur breton. Et à l'heure d'aujourd'hui, il tire une sonnette d'alarme vraiment pour dire qu'il faut stopper parce que cela va être très grave pour les sols, pour les terres et pour les agriculteurs si on continue sur cette lancée des méthaniseurs.

Karine BESSES

Donc les arguments négatifs sur la méthanisation, c'est quoi ? C'est les sols ?

De la salle

Je ne suis pas capable de le dire, parce que je ne suis pas agricultrice, je n'y connais pas grand-chose mais je me dis que si une telle personne a changé d'avis – en ayant une expérience, il sait de quoi il parle – je voudrais qu'on se pose des questions.

Karine BESSES

Merci de ce témoignage.

Laurent ROBIN

Olivier ALLAIN, qui est vice-président de la Région Bretagne, a effectivement été un grand promoteur de la méthanisation et puis maintenant, il dit qu'il faut tout arrêter. Il fait partie des gens qui m'ont fait évoluer dans mon approche du sujet.

Entre autres, il dit que derrière la méthanisation, il y a un endettement important. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, on n'arrête pas de demander aux agriculteurs « *achetez des machines, investissez et vous verrez, cela ira vachement mieux après* ». Et on ne peut pas dire que les résultats soient aujourd'hui puisque les agriculteurs sont toujours dans une situation de misère économique, pas systématiquement mais donc, des agriculteurs se sont beaucoup endettés depuis des dizaines d'années pour suivre les instructions qu'on leur donnait en leur disant « *demain, ça ira mieux* ».

Donc j'ose espérer que l'investissement dans un méthaniseur – parce que derrière, il y a quand même un investissement lourd – ce n'est pas une étape supplémentaire qui va les amener dans plus de difficultés. Le risque effectivement, si le prix de la viande continue de baisser et le prix du lait continue de baisser, il faudra bien compenser et il faudra peut-être produire plus de gaz. On le voit aujourd'hui, il existe des méthaniseurs sur le territoire dans lesquels il rentre beaucoup de maïs. La rumeur dit que certains méthaniseurs traitent avec des fermes pour traiter 10, 20 ou 30 hectares de maïs pour mettre dans le méthaniseur parce que cela rapporte beaucoup plus.

En gros, Olivier ALAIN, il dit qu'un hectare de maïs qu'on met dans le méthaniseur rapporte trois fois plus qu'un hectare de maïs qu'on met dans l'estomac des vaches. Donc forcément, même avec les meilleures intentions du monde, quand vous êtes « dans la merde » (c'est le cas de le dire), si vous pouvez améliorer vos revenus en mettant du maïs dans le méthaniseur, c'est tentant quand c'est pour votre survie.

Donc j'ai peur qu'on soit dans une espèce de machine infernale où on va encore endetter les agriculteurs et on va encore les mettre un peu plus en difficultés et on va les amener à faire des choses qui ne leur seront pas favorables ou qui seront défavorables à l'environnement.

Et, encore une fois, je ne doute absolument pas des bonnes intentions de chacun dans cette affaire. Simplement, je dis attention aux dangers, parce que quand on disait aux agriculteurs dans les années 70 « *achetez des tracteurs de 150 chevaux, ça ira vachement mieux* », tout le monde avait de bonnes intentions, surtout les fabricants de tracteurs. Mais

voilà, cette mécanique, les agriculteurs sont souvent victimes de l'écosystème qui les entoure. J'espère que le projet ne fait pas partie de cet écosystème qui met les agriculteurs en difficultés.

Jean-Michel BRECHET

Est-ce qu'un agriculteur peut répondre ?

Karine BESSES

C'est moi qui anime. Je reviens à vous dans deux secondes.

Ce que je vous propose, effectivement là on vous a proposé de réfléchir sur les enjeux climatiques et on voit que c'est plus large que ça donc on va passer au second point qui était plutôt sur les modèles agricoles, puisque de toute façon, on y est déjà. Et donc je vous laisse répondre sur le modèle en général et sur l'ensemble des choses que vous avez entendues jusqu'à présent. Voilà, quelques minutes par rapport à ce qui a été dit. On ne va peut-être pas tout reprendre.

[Impacts sur les modèles et pratiques agricoles](#)

Guillaume VOINEAU

Monsieur Olivier ALLAIN, quand il réagit, il a raison. Aujourd'hui dans le modèle de méthanisation sur la tournure qu'on est en train de prendre, c'est normal qu'il s'alerte. Nous le modèle qu'on veut définir, c'est complètement lié aux activités qu'on a à la coopérative aujourd'hui, à l'activité qu'on veut garder demain.

Olivier ALLAIN met en alerte parce qu'aujourd'hui, comme vous l'avez dit, les agriculteurs voient la rentabilité à produire du lait ou à produire de la viande, il y a très longtemps que les agriculteurs attendent d'être rémunérés pour vivre de leur métier mais aujourd'hui ils n'y arrivent pas. Il y a une opportunité pour eux avec une production d'énergie. Il y a le photovoltaïque et il y a aujourd'hui le gaz vert. Aujourd'hui si on veut uniquement produire du gaz, c'est clair que c'est plus rentable de mettre de la culture dedans. Il y a quinze jours on était en bureau de la chambre d'agriculture, on a eu deux projets de méthanisation en Vendée en débat, 100 % culture : que de la culture.

Karine BESSES

Est-ce que vous avez entendu quand même ce que disait aussi Monsieur et ce qui est souvent revenu, c'est comment vous garantissez que le modèle ne dérivera pas dans dix ou vingt ans ? On a vu dans une réunion précédente que la durée de vie d'un méthaniseur, c'est trente, quarante ans voire plus, voire au-delà. Donc qui peut nous dire que dans quarante ans, vous serez encore avec les mêmes combinaisons d'intrants dans le méthaniseur ? C'est ça : quelles garanties on apporte.

Guillaume VOINEAU

Sans parler de la taille, c'est l'intérêt d'un projet collectif par rapport à un projet individuel ou à deux ou trois exploitations, c'est que l'on peut prendre du gisement d'un territoire sans bouleverser l'exploitation. Cela veut dire qu'une exploitation qui est sur 100 % herbe, il y a toujours une partie, on n'est pas dans un territoire où les animaux sont toute l'année à l'herbe, donc il y a une partie en hiver où les animaux sont en stabulation. Donc cela veut dire que l'agriculteur est en capacité de mettre ses gisements qui correspondent à sa période où les animaux sont en stabulation.

Après, selon les modes, il y a des exploitations qui peuvent apporter plus ou moins de gisement. Et l'objectif c'est ça, c'est de récupérer le gisement disponible sans bouleverser le modèle. En en prenant un peu dans toutes les exploitations, on arrive à avoir une masse de gisement.

Alors que quand on est sur un projet individuel, et on est passés par cette étape-là, la coopérative, on a sensibilisé les agriculteurs à regarder chez eux lesquels étaient capables de faire la méthanisation, on s'est rendu compte que ceux qui ont démarré et qui ont fait la méthanisation ont leur méthaniseur chez eux, donc cela veut dire qu'ils ont investi eux-mêmes. Et aujourd'hui, ils ont l'obligation de fournir le méthaniseur. Et si tu fais le modèle économique, on est chefs d'entreprises, économiquement il vaut mieux arrêter l'élevage et ne mettre que de la culture. Ça, c'est clair.

Nous, en faisant de la coopérative, avec le conseil d'administration qui est le garant du fonctionnement du projet, nous on s'engage. On dépose un ICPE à la préfecture en disant « *nous apporterons tel volume de lisier, tel volume de fumier, tel volume de cives* » et ça, on ne pourra pas y déroger : on s'engage. Cela veut dire que demain, la préfecture vient nous voir, elle contrôle tout ce qui rentre dans le méthaniseur et on ne peut pas être l'année d'après en disant « *on ne met plus de fumier, on ne met plus de lisier, on ne met que de la culture* ». Non : ça, ce n'est pas possible. Sinon on n'a plus le droit d'exploiter. En tout cas nous, c'est l'engagement qu'on a pris.

Karine BESSES

Vous parliez d'une charte aussi à un moment donné. Où est-ce qu'elle en est cette charte ?

Guillaume VOINEAU

Nous allons la construire en lien avec la CTS, avec le comité technique et scientifique, où là on va travailler justement sur la transparence de ce qu'on fait et de ce qu'on doit faire.

Mais de toute façon, notre coopérative, on collecte du lait tous les jours sur le territoire et on fournit nos usines. Demain, si on ne collecte plus de lait, ce sera des entreprises laitières qui fermeront et c'est l'activité même de la coopérative qui arrêtera. Donc on se tire une balle dans le pied. Mais ce n'est pas du tout la philosophie de notre projet.

Mais l'alerte qui est donnée sur la méthanisation, c'est clair qu'aujourd'hui il faut réagir. Si on ne fait rien, on a des élus – vous le savez – dans tous les territoires, tout le monde s'engage dans des PCAET avec des engagements de production d'énergie renouvelable, si on veut aller dans des engagements et une feuille de route de savoir comment on veut associer notre production agricole et la production de gaz, c'est clair que le gaz, il va se faire mais il ne va pas se faire de la façon qu'on veut le faire. Ça, c'est clair.

Et c'est là l'enjeu de notre projet. Moi ça me révolte de voir des méthaniseurs se monter dans notre territoire en ne mettant que des cultures alors qu'on a nos fumiers qui méthanisent et qui s'en vont dans l'atmosphère. Mais par contre, mettre du fumier et du lisier, cela a d'autres contraintes. Je vais faire beaucoup plus transports.

Et je voudrais revenir par rapport à l'engagement financier. Une exploitation comme la mienne, l'engagement financier dans le projet, c'est 150 000/160 000 euros d'apport de capital. Si je voulais faire un méthaniseur dans mon exploitation – parce qu'on pourrait le faire, on l'a étudié – ce serait plus d'un million d'euros. Et moi si j'investis plus d'un million d'euros dans un méthaniseur, mon exploitation demain je ne sais pas si elle est transmissible. Je ne sais pas si quelqu'un sera capable de reprendre mon exploitation et en plus reprendre l'outil de méthanisation. Sauf que là dans un projet collectif, l'investissement est partagé. Demain mon exploitation elle se transmet, l'engagement il est beaucoup moindre. Et si je ne m'engage pas, je sors du projet collectif et cela ne remet pas en cause le modèle de méthanisation collectif. Et ça, c'est un gros avantage par rapport à la transmission des exploitations.

Karine BESSES

Merci. Vous voulez réagir peut-être à ce qui a été dit ? Je vous laisse faire mais on n'arrivera pas trop à travailler...

De la salle

Je ne suis ni scientifique ni agricultrice. Je connais juste un tout petit peu la nature humaine, qui mène en général à la déviance. Même si au départ le projet est vertueux, il y a quand même des déviances qui sont quasiment inévitables. Déjà à notre époque, alors que là méthanisation n'est pas encore très développée, le digestat du Maine-et-Loire est stocké à Nort-sur-Erdre. Si, si. L'Italie, qui fonctionne à peu près comme la France, envoie son digestat en Serbie. L'Autriche envoie son digestat en Serbie. La Croatie envoie son digestats en Serbie, la Serbie étant la poubelle de l'Europe. En gros ils ne savent plus trop quoi faire de leur digestats. Ça, c'est authentique aussi.

Guillaume VOINEAU

Vous êtes sûre que c'est du digestat ?

De la salle

C'est du digestat. C'est des digestats italiens, autrichiens et croates qui sont envoyés en Serbie. Je ne me remets absolument pas en cause votre objectif vertueux mais on sait très bien comment ça dérive quasiment systématiquement.

Karine BESSES

Et donc les garanties apportées avec l'ICPE c'est insuffisant pour vous.

Et par rapport à ce que vous disiez effectivement, sur les informations, vous vouliez réagir ?

Guillaume LOIR

Je pense qu'on parle de lixiviat. C'est deux choses différentes.

Karine BESSES

Vous pensez qu'on parle de lixiviats et pas de digestat.

De la salle

c'est quoi les lixiviats ?

Guillaume LOIR

Les lixiviats c'est des jus de décharges. Ça n'a rien à voir.

De la salle

Il se trouve que j'ai des amis Serbes. Donc voilà.

Karine BESSES

Donc vous êtes au courant par vos amis Serbes sur le sujet. Bon, on ne va pas débattre de toute façon là-dessus puisqu'on a déjà bien assez sur le projet merci Madame.

De la salle

Juste une chose, je pense que vous n'avez pas la réponse et on ne l'a pas non plus en tout cas c'est un fait. C'est que d'ici cinq à dix ans, 50 % des agriculteurs du territoire seront à la retraite. Je pense que c'est à peu près les chiffres. Nous ne savons pas comment ça se passera d'ici cinq à dix ans. Ce que nous voyons en tout cas c'est que le maraîchage prend beaucoup de place et que du coup, vos parcelles, vous allez devoir aller chercher beaucoup plus loin, malheureusement pour l'élevage mais c'est un fait. Vous ne pouvez pas nous affirmer que ce qui sera mis dedans dans dix ans, ou peut-être vous pouvez nous l'affirmer mais dans ce cas-là le rayon, il sera de plus de 19 kilomètres. Donc voilà, ce sont plein de

questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre et auxquelles on ne peut pas répondre. Le maraîchage, sur Machecoul il est hyper développé. À Saint-Colomban, il n'y a quasiment plus de fermes. À Corcoué-sur-Logne, ça arrive sur la route de Touvois. On le sait très bien que les maraîchers ont beaucoup plus d'argent pour acheter les terres que les agriculteurs qui veulent s'installer. Donc ça vous ne pouvez pas le nier et nous, on ne sait pas comment ça se passera. Mais vous non plus vous ne pouvez pas nous dire que ça se passera toujours comme ça dans dix ans.

De la salle

Je peux répondre à la question là ?

Karine BESSES

Allez-y.

De la salle

Je suis agriculteur à la Limouzinière. J'ai bientôt le départ d'un associé et je pense que pour moi, de me mettre dans la méthanisation, c'est une opportunité pour installer un jeune parce que dans ces cas-là, cela peut nous apporter un complément de revenu. On peut en même temps, en s'installant et en se mettant dans la méthanisation, si moi je décide d'arrêter les vaches laitières pour x raisons, on n'est pas pieds et poings liés avec la méthanisation. C'est pour ça que moi, ce projet collectif...

Herbauges a essayé de n'oublier aucun agriculteur, que cela reste collectif. En même temps nous, on n'est pas pieds et mains liées avec la méthanisation, ce qui veut dire qu'on peut se dégager de la méthanisation à tout moment. Mais en même temps, de l'autre côté, cela nous donne l'opportunité de maintenir l'élevage dans notre secteur où on sait que c'est très difficile. Et je pense qu'en maintenant une dynamique d'élevage dans notre secteur, on pourra installer d'autres jeunes.

Quand l'élevage commence à partir dans une commune, en général cela va toujours en déclinant. Rien que dans une ferme, quand les vaches sont parties, c'est fini : elles ne reviennent plus. Donc moi ce que je ressens, c'est que c'est une opportunité pour nous dans le territoire (je parle bien de notre territoire local) de la maintenir. Après, il y a peut-être certainement les avantages et il y a des inconvénients aussi mais c'est de permettre de maintenir l'élevage. Et moi je reste persuadé qu'en ayant une dynamique, on pourra encore s'installer. Si, par contre, on se laisse tous comme ça petit à petit, « *lui il arrête, moi aussi je vais arrêter etc.* » là ce sera fini. Et dans le secteur, vous ne verrez plus de vaches dehors et il n'y aura plus de problème. Il y a ça aussi : qu'est-ce qu'on veut ? Qu'est-ce qu'on veut ?

Karine BESSES

Merci Monsieur de ce témoignage.

Luc HERVOUET

Je suis agriculteur à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Je rejoins un peu ce que disait François. Moi, je suis agriculteur avec mon épouse et en fait on nous dit souvent que c'est le modèle d'agriculture familiale. Mais je m'excuse, mon exploitation, je suis à la veille de la transmettre, mon exploitation je le dis souvent que c'est une prison. Moi, la méthanisation ça m'intéresse parce que ça me permettait d'avoir un salarié chez moi, ce salarié pour nous permettre de sortir, de se libérer un peu le samedi. Parce que je peux vous dire que d'être tout le temps au boulot, il y a un moment ça pèse. Donc là, mon exploitation, elle ne peut être transmise qu'à partir du moment où une personne sur l'exploitation, peut-être partagée, peut nous aider à prendre et que ce ne soit pas une contrainte très forte.

Vous disiez tout à l'heure que 50 % des agriculteurs vont partir en retraite mais il faut savoir que 50 % des exploitations sont en sociétés. Ce n'est pas parce qu'un agriculteur part

à la retraite que l'exploitation disparaît. Mais là méthanisation peut donner un coup de main : cela peut faire de l'emploi et maintenir les exploitations.

J'étais intéressé par la méthanisation parce que je suis sur un captage. Moi, j'ai des contraintes énormes parce que j'ai interdiction de revirer mes prairies. J'ai 37 hectares qui sont en R1. Le R1, c'est un zonage qui est très proche du captage, c'est à dire que vous avez le rapprocher et après le R1. Là-dessus, je ne peux pratiquement rien faire. Je n'ai pas le droit de les retourner donc je fais extrêmement attention.

Et moi l'intérêt, c'était que comme je ne peux pas utiliser de [inaudible 38.33], donc en fait, je fais extrêmement attention à ce que mes [inaudible] ne se salissent pas. Donc j'utilise de l'engrais, de l'engrais chimique parce qu'en mettant de l'engrais chimique, je dose. Parce que quand je prends mon épandeur, je ne doute pas. Donc moi ce qui m'intéresse avec la méthanisation, c'est que dans la méthanisation, il n'y a pas d'adventif dedans, donc j'ai quelque chose de propre. C'est enfoui et c'est dosé. Parce que les outils qui vont épandre ce digestat, ils sont sur GPS avec dosage. Donc je suis sûr de ce qu'on va mettre dessus et c'est pour cela que ça m'intéresse.

Karine BESSES

Donc c'est un effet positif par rapport à la gestion et la maîtrise de ce que vous épandez et de ce que vous mettez dans votre sol.

Monsieur BRESSON

Je voulais rebondir un petit peu. Je pense que dans la salle, tout le monde a envie de soutenir les agriculteurs. Vous parlez de directeurs de groupes, moi j'en ai rencontré il n'y a pas si longtemps en GAEC. Ils sont trois, ils ont embauché quelqu'un, ils prennent des vacances et ils vivent à peu près correctement de leur métier. Mais du coup, je pense qu'il y a 50 % d'agriculteurs qui ne partagent pas forcément votre point de vue et qui sont à peu près comme vous en termes d'équilibre financier. Donc je pense qu'il y a deux types d'agricultures qui peuvent s'opposer.

Mais du coup, il y a quelque chose qui m'intrigue aujourd'hui, c'est qu'au bout du compte, vous parlez des revenus de la méthanisation mais c'est comme si vous aviez peut-être oublié de défendre vos produits agricoles pour lesquels on a envie de vous soutenir. Parce qu'aujourd'hui, moi j'ai écouté Barbara POMPILI puis DENORMANDIE l'autre jour sur Port-Saint-Père il n'y a pas si longtemps, effectivement c'est une solution qu'on vous offre au niveau de l'État. Est-ce que demain, il ne serait pas plus judicieux de se battre vraiment pour le prix des produits agricoles pour avoir des éleveurs demain ? Parce qu'il y aura ceux qui seront dans la méthanisation et qui vivront mais ceux qui n'y sont pas, ils vont vivre comment demain ? Donc moi je pense qu'il est plus important aujourd'hui de défendre les prix agricoles plutôt que de défendre les revenus par-là méthanisation. Cela peut être un complément. C'est comme si on demandait à un gîte d'être rentable. C'est un complément un gîte, alors que l'exploitation doit rester rentable.

Donc moi, je pense qu'avec vous on a envie de défendre le prix des produits agricoles et peut-être vous n'aurez pas besoin de cette méthanisation.

Karine BESSES

Merci pour cette position. Allez-y.

Patrick PRIN

C'est le jeune retraité qui parle mais c'est aussi l'adjoint à la mairie de Pornic (douze kilomètres de côtes) qui va parler. Mon exploitation, je l'ai déjà transmise dernièrement à une jeune vétérinaire qui bossait sur Machecoul et qui a repris mon exploitation et à un jeune ingénieur informatique chef de projet chez RTE, donc qui suivait tout le transport de l'énergie à RTE puisque c'est lui qui concevait les lignes. Donc s'ils ont repris l'exploitation, c'est parce que c'est une exploitation intéressante mais elle était intéressante à plusieurs reprises.

Parce que c'est une structure sociétale qui, il se trouve dernièrement, a eu une petite fille, il a pris six semaines de congé parental. Donc ce qui vient d'être évoqué par Luc, il faut que nos modèles agricoles, que nos exploitations, elles soient humaines. Ça, c'est essentiel. Nous on a attiré des gens extérieurs au métier. Ils sont très épanouis et cela fonctionne.

L'autre point, on doit avoir 32 ou 36 communes concernées par la loi Littoral sur nos territoires. Juste, il ne faut pas oublier que l'ensemble des exploitations laitières de la commune de Pornic, de Saint-Michel, de La Plaine, en bordure ou en arrière façade littorale, sont engagées dans le projet de méthanisation. Et là, ce n'est plus un problème de rentabilité. Le problème c'est l'odeur. C'est l'acceptation de l'élevage à proximité de la mer : ça, il ne faut pas l'oublier

Ce projet, je l'ai dit, c'est 33 % de la communauté de communes de Pornic. Je suis ancien président de la chambre d'agriculture, donc je sais de quoi je parle. Quand vous dites qu'il y a une partie des gens qui sont opposés, moi je les ai écoutés aux réunions publiques. Leur modèle, il n'y avait pratiquement pas de producteurs de lait. Il ne faut juste pas oublier leur genèse. Ça, je l'ai en tête, je les connais tous. C'était des producteurs de vaches allaitantes qui exploitent des zones de marais. C'est très intéressant mais il n'y avait pas de producteur de lait. Donc à un moment donné, il faut parler de la même chose.

De la salle

Je n'ai pas parlé des gens d'élevage, je parle des gens que je connais.

Patrick PRIN

Non mais moi je parle des réunions publiques. On parle de notre territoire et j'ai vu les opposants qui sont venus. Et je peux vous dire que je connais bien le territoire.

Donc c'est cette réalité-là. Et la réalité...

De la salle

Vous n'êtes pas le seul à connaître le territoire.

Patrick PRIN

Je le connais quand même très bien.

Karine BESSES

On va laisser parler Monsieur.

Patrick PRIN

Je le connais très bien. J'ai été 14 ans président d'antenne donc je sais de quoi je parle.

Et en fait, l'enjeu, il est là : c'est maintenir l'élevage, effectivement par le revenu mais ce n'est pas que par le revenu. C'est l'acceptation de l'élevage et des épandages par rapport à un territoire qui accueille +2 % de population par an. La Loire atlantique, c'est plus 17 et 18000 habitants par an, essentiellement concentrés sur le littoral. Donc c'est tout ça, c'est tous ces enjeux-là.

Karine BESSES

Donc pour vous les enjeux positifs là, c'est notamment sur les hauteurs et sur l'acceptabilité finalement...

Patrick PRIN

Il n'y a pas photo.

Karine BESSES

La gestion et le tourisme aussi peut-être, et l'attraction sur votre territoire ? Ce projet apporte ça.

Patrick PRIN

Et puis surtout le côté humain. À partir du moment où, tout le monde le dit, on a un problème de main d'œuvre dans notre territoire, le fait de déléguer les épandages et autres, on écrête les problèmes de travail pour les éleveurs. C'est tout ça qui est pris. Christophe n'est pas là mais je peux vous dire qu'il témoignerait, ce serait ces propos-là qu'il aurait. Et c'est ça, c'est le côté humain qu'il faut vraiment bien prendre en considération. Parce que je les connais les opposants mais ce n'est pas ce modèle-là qu'ils ont. Et on n'est pas là pour opposer les modèles. C'est quand même un projet collectif de plus de 200 exploitations.

Karine BESSES.

Dans les opposants, il n'y a pas que des agriculteurs.

Guillaume VOINEAU

Mais on défend la rémunération des producteurs par l'activité agricole. C'est notre travail de tous les jours d'avoir le meilleur prix à payer au producteur. C'est notre travail de tous les jours. On est en lien permanent avec nos laiteries et on ne veut pas faire la méthanisation pour squeezer la rémunération des producteurs par le travail. En aucun cas.

Karine BESSES

Merci. Madame, qui voulait prendre la parole...

Catherine CORTET

Par rapport à ce que je viens d'entendre, je pense qu'il est important de ne pas opposer pour ou contre. Je pense qu'il y a tout un travail de nuance. Il y a des opportunités dans le projet de méthaniseur. Il y a beaucoup de touristes qui se plaignent aussi très facilement. Il ne faudrait pas oublier les gens locaux qui vivent ici, les gens qui aiment la campagne, les gens qui vivent à côté de fermes. Certes le lisier peut sentir mais ça dure trois jours. Un agriculteur qui collecte son lait deux fois par jour, il fait vivre aussi plein de choses : le bocage etc. Vous parlez de l'afflux de touristes, cela me fait réagir parce que moi, je vis ici au quotidien et je n'ai pas envie d'un territoire/dortoir comme on peut le voir aujourd'hui, avec des départementales qui ont des flux de transport à plus de 15 000 véhicules/jour.

Patrick PRIN

Non mais la réalité, c'est le quotidien de la commune ou je suis.

Jean-Michel BRECHET

Je peux prendre trente secondes pour répondre à Monsieur BRESSON concernant la défense des produits agricoles ?

Karine BESSES

Je pense que Monsieur VOINEAU a répondu aussi.

Jean-Michel BRECHET

Non mais je vais lui donner rendez-vous. La loi Egalim 2 qui est en train de se mettre en place, justement on est en train de pousser pour que le producteur soit payé en fonction de son coût de production. Moi ce que je crains, c'est que ce sera la énième loi qui sera mise en place et qu'on va encore là détourner, parce que les centrales d'achat vont installer leur siège de négociations à l'extérieur de la France pour nous renvoyer les produits derrière.

C'est ça que je crains. Parce qu'en fait, à chaque fois qu'on fait des lois pour mieux payer les producteurs vous pour essayer de les payer tout simplement, on arrive toujours à trouver des lois qui les contournent. Pourquoi ? Parce qu'il ne faut pas qu'au consommateur, cela lui coûte cher. Et c'est comme ça qu'aujourd'hui, on a plus de 50 % de nos poulets qui sont consommés en France qui arrivent de l'extérieur. Et moi ce qui me fait peur, c'est que si on ne se bouge pas le derrière, cela va continuer et le lait va venir de l'extérieur. C'est tout.

Karine BESSES

Il y a un accord là-dessus.

Alors ce soir, on souhaitait faire le tour aussi de la question sur les modèles agricoles, sur comment ça va impacter positivement ou négativement les modèles agricoles. Est-ce qu'on a fait le tour ? Est-ce que vous avez autre chose à dire là-dessus ?

Jean-Michel BRECHET

Est-ce qu'on peut présenter quand même les modèles agricoles ? Parce que peut être que l'on pourrait dire quand même la façon dont ça se passe.

Karine BESSES

Il est 21 heures 06 et on devait finir à 21 heures 30.

Jean-Michel BRECHET

Ça nous laisse un peu de temps

Karine BESSES

Donc je vous laisse peut-être, très rapidement parce que vous l'avez déjà présenté en réunion publique.

Jean-Michel BRECHET

Non ça, je ne l'ai jamais présenté.

Alors le film on ne le passera pas parce qu'on n'a pas le temps. Donc on va être très rapide.

Les gisements, ils sont là. On a nos 241 000 tonnes de fumier, on a nos lisiers (130 000 tonnes, on n'a pas tout enlevé). Donc là vous remarquez que c'est essentiellement du bovin. Et comme c'est un projet de territoire, on ne va pas forcément refuser ce qui est à la porte du territoire, donc on accepte tout le monde.

Là vous voyez le ratio, cela fait 50 % fumier, 27 % à peu près de lisier et le reste donc en cives comme on l'a dit depuis le départ.

Qu'est-ce qu'on a fait entre les deux projets ? On a enlevé effectivement des lisiers pour pouvoir enlever du transport. Donc en fait, qu'est-ce qu'on a fait ? On a essayé de faire les choses intelligemment. On a enlevé tous les lisiers qui étaient à moins de 7 % de matière sèche (parce que transporter de l'eau effectivement cela ne méthanise pas) ou à une distance supérieure à 25 kilomètres (c'est-à-dire un rayon de 12,5 kilomètres). Pour les fumiers, on s'est limités effectivement à 15 kilomètres de moyenne. Par contre pour les cives, on s'est autorisés effectivement à aller un petit peu plus loin, parce que dans nos cives on a un petit peu plus d'énergie effectivement que dans nos lisiers.

Je passe rapidement. Donc ça effectivement, ce schéma, vous le connaissez.

D'où viennent les lisiers des gisements ? Là, on a les différentes Communautés de Communes. Le 44, cela fait à peu près les deux tiers des gisements, 320 000 tonnes. Et on s'aperçoit que sur la ligne Sud Retz Atlantique, on est à 157 000 tonnes de gisement, c'est-à-dire qu'on a la moitié de la Loire-Atlantique. Donc en fait, je ne vois pas pourquoi on irait

installer le projet ailleurs : on est sur la zone de Sud Retz Atlantique et c'est pour ça qu'on l'installe là. Si on veut économiser le transport, c'est quand même de le positionner à l'épicentre.

Après, qu'est-ce qu'on a comme zones ? On a la zone de Grand Lieu et l'agglomération du Pays de Retz. Et sur la Vendée, on a Challans et puis Vie et Boulogne. Voilà où se situent les gisements. C'est pour cela que l'on a demandé à la Communauté de Communes de Challans en Vendée de développer un projet pour compenser les 180 000 tonnes qu'on ne met plus ici. Parce qu'il va falloir que l'on trouve quand même des solutions pour les éleveurs qu'on va éjecter de ce projet.

Les exploitations, elles sont constituées comment aujourd'hui ? Tout simplement ici, c'est la moyenne des exploitations. Cela représente 36 000 hectares. Ce que je voulais vous faire toucher du doigt, c'est qu'aujourd'hui 45 % des surfaces sont des prairies. Et justement c'est pour maintenir cela qu'on fait le projet. Parce que si on enlève les élevages, les prairies, elles vont sauter. Donc ça va s'aggraver.

Et quand je regarde ce qu'on a fait en 2010, on avait fait des études prospectives et en fait on n'a pas beaucoup bougé. On est toujours à peu près à la moitié de prairie, un quart en maïs et un quart en ce que l'on appelle des surfaces de vente, qui sont essentiellement des céréales à paille, parce qu'on a besoin de la paille dans nos élevages et que ça nous sert à faire nos rotations. Donc vous voyez que c'est essentiellement du brevet laitier, un peu de viande bovine et puis à la marge effectivement, on a quelques petits ateliers.

Et quand on regarde les cultures engagées, sur ce segment on a des cives d'hiver, on a un petit peu de cives d'été et puis on a aussi quelques déchets végétaux. Parce qu'on a des maraîchers qui ont des déchets végétaux, donc plutôt que de les laisser perdus, on va les valoriser.

Je passe assez rapidement parce qu'en fait, les éléments que je voulais vous montrer, c'est ça.

On a 61 exploitations, c'est-à-dire 29 %, qui apportent seulement des effluents. Ce sont des exploitations de plus petite taille avec 126 hectares. Vous avez vu, le moyen est à 180 hectares. Celles-ci sont plus petites et d'ailleurs elles sont un peu plus bio puisque celles-ci elles font 10 % alors que la moyenne des élevages qui sont engagés, on a 5 % de bio. Elles sont plus petites donc comme elles sont plus petites, elles sont un petit peu plus intensives, donc l'aide au revenu, elles en ont besoin pour nourrir leurs animaux, donc elles ne mettent pas de cives dans le projet.

Par contre, on a 44 exploitations qui ne mettent que des cives, parce que soit elles sont trop loin, parce qu'elles font du lisier et donc on ne les prend pas, ou soit elles ne font déjà plus d'élevage et donc elles ont des surfaces plus importantes parce que ces exploitations-là sont plus grandes (elles font 202 hectares). Et donc elles font des cipans et ces cipans vont donner des cives à mettre à disposition du méthaniseur.

Et puis on en a 105, donc la moitié, qui sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles nous apportent et des cives et des effluents, parce que ces exploitations-là, elles font 187 hectares en moyenne et elles sont plus grandes que les 61 qui sont uniquement en élevage.

Ça, c'est super important ce que je suis en train de vous dire là, parce que ça, c'est ce qui constitue les exploitations aujourd'hui. Et les exploitations d'aujourd'hui nous fournissent les gisements qui existent aujourd'hui. Et à partir du moment où on le fait en collectif, on ne va pas changer les systèmes d'exploitation. Les systèmes d'exploitation vont continuer à vivre comme avant. Sauf qu'avant, au lieu de mettre leurs gisements directement, les stocker en bout de champs ou les stocker à ciel ouvert etc. ils vont passer par le méthaniseur et on va récupérer la partie ammoniacale de ces gisements-là et on va éviter en plus les gaz à effet de serre. Donc cela a du sens.

Je voulais simplement rappeler un fait. C'est que pour une exploitation d'élevage, la première chose qui compte c'est d'assurer ses stocks de fourrage. Quand on décide l'assolement d'une exploitation, l'assolement est calculé pour faire du stock fourrage, parce

qu'on a besoin de nourrir les animaux. Ça, c'est le fondamental d'un éleveur : nourrir ses animaux. Une fois qu'il a fait ça et qu'il a du stock, il va mettre en place un sol de céréales, parce qu'au pire, il peut trouver de la céréale à l'extérieur, il peut trouver de la paille. Mais par contre, il a besoin de produire ses fourrages. Donc en deux, il va décider effectivement s'il fait de la céréale.

Et en fonction de la qualité de ses terres et s'il a un peu plus de surfaces, peut-être qu'il va faire un peu de tournesol ou un peu d'autre chose. À partir du moment où il a plus de surfaces et moins d'élevage proportionnellement, il peut se permettre de faire des cipans, parce qu'il faut que ces sols soient couverts tout l'hiver. Et avec les cipans, qu'est-ce que l'on va faire ? On va faire des cives. C'est comme ça que cela fonctionne.

Donc en fait, on ne va pas inventer un écosystème, on ne va pas changer les règles du jeu. On ne fait que valoriser ce qui existe déjà.

Maintenant je suis à votre disposition.

Karine BESSES

Et alors du coup, est-ce que vous-mêmes vous avez pensé à des dérives possibles sur les modèles agricoles ?

Jean-Michel BRECHET

Quand j'entends que l'on va gaver les animaux en stabulations pour faire des effluents pour mettre dans le méthaniseur, mais cela n'a aucun sens. Aujourd'hui un effluent c'est un déchet que l'on traite derrière et qui coûte. Donc cela n'a absolument aucun sens économique de garder les animaux en stabulations pour faire des effluents pour mettre dans le méthaniseur. Si on veut faire du gaz, on met directement les cultures au méthaniseur, ce sera beaucoup plus simple. Non : on utilise le méthaniseur pour traiter nos effluents. La production principale, c'est le lait, c'est la viande, c'est la production de nos animaux.

Et je voulais simplement préciser également que globalement quand on regarde les cives, cela représente moins de 11 % de l'ensemble des exploitations, c'est-à-dire que cela représente 8% des cives d'hiver et 3 % des cives d'été. Donc c'est infime sur l'ensemble de la surface, parce que c'est un projet collectif.

Karine BESSES

Merci pour cette présentation.

Alors, des questions ou alors des apports par rapport au modèle agricole, à vos craintes sur le modèle agricole ?

Laurent ROBIN

Vous nous avez expliqué que par la loi, vous ne pouvez pas aller au-delà de 20 % ou 25 % d'apport de végétaux dans le méthaniseur. Mais le risque de maintenir les bêtes à l'étable plus pour pouvoir récupérer plus de matière première, ce risque-là, il n'est pas couvert aujourd'hui. Il n'y a rien qui garantit que des éleveurs qui adhéreront au système ne seront pas tentés de le faire.

Jean-Michel BRECHET

Je vais vous répondre direct. Le système, il est fait pour traiter des effluents. Nous allons signer un engagement d'ICPE par rapport à la préfecture. Nous ce que l'on veut, c'est produire du lait, parce qu'on a des contrats à honorer. Donc si un agriculteur à un moment donné arrête l'élevage, on va en prendre un autre. Et celui qui aura arrêté l'élevage, peut être que si on n'a pas besoin de ces cives, il ne sera pas prioritaire. Nous la priorité c'est produire du lait, et que le méthaniseur cela nous permette de traiter ces effluents, qui sont des déchets. C'est dans ce sens-là qu'il faut le voir.

Karine BESSES

Alors, des déchets ou des ressources disent certains.

De la salle

Je n'ai jamais entendu un agriculteur dire que le fumier était un déchet. C'était quand même plutôt pour nourrir la terre. C'est quand même faire vivre la vie microbienne, la vie microbienne, de la terre. Cela n'a jamais été un déchet. C'est depuis qu'il y a des méthaniseurs que c'est un déchet.

Je voudrais revenir aussi sur les méthaniseurs, puisqu'on est là-dessus. Votre projet est absolument immense. Vous nous avez abreuvés de données et de chiffres. C'est très bien mais on va sortir de là et on ne saura absolument pas ce que vous avez dit. Par contre, moi ce que je sais – le Monsieur de Pornic qui est là pourra me contredire si jamais je mens – il y a au moins un méthaniseur à Pornic et vous allez faire venir dix agriculteurs de Pornic qui vont faire 45 kilomètres, cela veut dire 450 kilomètres pour venir jusqu'au méthaniseur de Corcoué-sur-Logne. Alors que peut-être que dans un autre projet, si vous travaillez avec tous les autres agriculteurs qui sont là-bas, peut être que vous pourriez travailler sur ce méthaniseur et l'agrandir un petit peu.

Deuxième chose. Ici, vous allez faire un méthaniseur géant à Corcoué-sur-Logne alors qu'il y a déjà 4 méthaniseurs autour de Machecoul. Pourquoi ne pas travailler avec ces méthaniseurs là ? Ça, ce sont des questions qui me paraissent importantes si on doit travailler avec vous. Ce méthaniseur géant, cela veut dire que des gens qui sont sur Machecoul qui vont venir chercher des cives où qui vont venir chercher des produits maraichers sur Corcoué, Saint-Colomban ou Saint-Philbert-de-Grand-Lieu vont partir à Machecoul pour se faire incinérer et vous, vous allez mettre un méthaniseur en plein milieu et vous allez aller chercher des cives ou du fumier ou autre chose à Pornic, à Machecoul, à Challans – où je viens d'apprendre que vous allez sans doute faire un autre méthaniseur.

Et une dernière chose, c'est dommage que les agriculteurs soient obligés d'en arriver là pour vivre de leur agriculture, de travailler sur de la méthanisation. Mais au-delà de ça, vous avez 51 % du projet Métha Herbauges, Nature Energy en a 49 %. Donc moi je serais agriculteur, je me méfierais des fonds de pension.

Guillaume VOINEAU

Il y a beaucoup de questions dans tes propos.

Je ne connais pas tous les méthaniseurs mais les méthaniseurs qui sont à Machecoul ou ailleurs, vous croyez qu'ils sont intéressés par nos fumiers et nos lisiers ? Non. Leur modèle économique...

De la salle

Si on est là, c'est justement pour discuter du projet. Donc peut-être que construire un nouveau méthaniseur géant, on pourrait peut-être travailler sur les autres. Voilà.

Guillaume VOINEAU

Sauf qu'eux sont beaucoup plus intéressés pour avoir des cultures, du maïs, que nos fumiers et nos lisiers. La rentabilité n'est pas du tout la même. Donc nous, notre modèle économique est monté sur le maintien de l'élevage dans le territoire. C'est la grosse différence et vous touchez le point sensible : la grosse différence de la volonté dans un territoire, comment on produit du gaz renouvelable.

Et nous, nous proposons un projet de territoire où on amène l'élevage. Et si on ne fait pas ça, on produira du gaz mais en squeezant l'élevage. Et on y va tout droit. Et le cri d'alarme d'Olivier ALLAIN, c'est ça. C'est que si on ne fait rien, si on ne trace pas une ligne de conduite une ligne de raison pour savoir comment on peut associer les deux, c'est ce qui va se passer. Et les méthaniseurs qui fonctionnent actuellement ne sont pas intéressés pour

reprendre nos fumiers et nos lisiers, ou alors du fumier s'il est vraiment pailleux et méthanogène. Parce qu'il y a plusieurs pouvoirs méthanogènes en fonction du type de fumier et selon le type de fumier, cela peut les intéresser. Mais pas dans la façon dont nous on l'emmène. Et c'est ça la grosse différence.

Karine BESSES

Et sur la question de Pornic ?

Patrick PRIN

Le projet de Pornic est à l'arrêt. Pourquoi ? Simplement, c'est un petit méthaniseur qui a été beaucoup trop petit. Et en fait, ils ont tiré sur la camelote pour le construire et aujourd'hui, la garantie décennale est en cours et il y a des procédures judiciaires ils sont en cours. En fait ce modèle économique, c'est le bon exemple beaucoup trop petit pour bien marcher. Et en fait aujourd'hui le méthaniseur, il sert de fosse à lisier.

Karine BESSES

Il y avait combien d'agriculteurs dans le projet ?

Patrick PRIN

Il y avait une exploitation. Et aujourd'hui ce modèle, il est connu par les experts, cela a été une boulette monumentale. Sauf que c'est aussi un drame familial. C'est juste ça qu'il y a derrière. Et ça je peux vous dire, si les exploitants de Pornic ne se sont pas engagés individuellement, c'est qu'ils l'ont à l'œil ce dossier ils se sont dit « *on va partir d'un projet sérieux, avec des gens qui savent faire* ». Ça, cela a été les deux choix essentiels : des gens sérieux et des gens qui savent faire, et un projet collectif.

Karine BESSES

Merci. Alors Madame là-bas et puis après Monsieur.

Catherine CORTET

Je ne sais pas si ça va être en lien avec le modèle agricole mais je reviens sur ce que vous avez évoqué Monsieur sur l'idée qu'il y avait des agriculteurs qui avaient été éjectés du projet, ce qui veut donc dire qu'il y aurait un deuxième projet de méthaniseur qui serait dans les tuyaux. Et du coup, est-ce qu'il va y avoir aussi des réunions publiques, des concertations pour savoir à quel endroit ça se fera ? Est-ce que cela va reprendre de la place encore à tel ou tel endroit ? Est-ce que cela va faire partie aussi d'une nouvelle étude avec les impacts comme ce qui nous a été présenté juste avant ?

Jean-Michel BRECHET

Cela va être très court. Tout simplement, c'est qu'à partir du moment où on a enlevé 180 000 tonnes du gisement de Corcoué, on s'est dit qu'il y aurait peut-être intérêt à regarder sur un territoire annexe et notamment sur le territoire de la Vendée. Et on a fait ça avec les élus vendéens, avec le Sydev, avec la Communauté de Communes de Challans Gois. Et c'est avec eux effectivement que sur un projet de plateforme, on regarde comment on peut traiter des effluents agricoles et également d'autres types d'effluents ou d'autres types de matières. Ce projet-là en fait, il est pour l'instant on va dire « dans les tiroirs ».

Guillaume VOINEAU

Le fond de la démarche, c'est que comme on a diminué de 30 %, il y a des agriculteurs à qui on a dit « *on a diminué de 30 %, on ne pourra pas prendre tout le monde* » mais c'est aussi de mettre en relation le monde de l'élevage avec les élus qui ont l'engagement de produire de l'énergie renouvelable. Ils ont quand même des leviers, sur les choix des terrains, sur la stratégie pour produire de l'énergie renouvelable.

Et justement c'est de mettre l'élevage devant pour mettre des gisements à disposition pour monter des projets, au lieu que les projets sortent à droite et à gauche et que l'on squeeze complètement la finalité de notre territoire qui est de produire de la nourriture.

Donc nous, comme on a 30 % des agriculteurs qui sortent du projet, ces gisements-là, on les met à disposition d'un projet de territoire, sur un autre territoire. Cela nous permet aussi de comparer notre modèle qu'on propose avec Nature Energy et un modèle porté avec des élus et des entreprises agroalimentaires. Parce que la grosse différence, c'est que quand on apporte des denrées et des déchets d'entreprises agroalimentaires, on ne peut plus intégrer l'agriculture biologique dedans. Donc ça veut dire que dans le projet de Corcoué, on ne pouvait pas faire ce type de projet avec d'autres entreprises, parce qu'on laissait tous les producteurs bios de côté. Et ça, ce n'était pas notre volonté : on voulait amener toute l'agriculture.

Donc ce projet-là, c'est un autre projet de territoire qui sera porté mais voilà, on est au tout début de la réflexion.

Mais par contre, ce qui est intéressant, vous dites que c'est un autre projet et que c'est un autre méthaniseur mais on nous dit que celui-là il est trop gros. S'il faut le diviser par trois ou quatre, cela fera trois ou quatre projets, trois ou quatre sites à gérer, c'est un impact sur le foncier et tout l'ensemble qui est bien plus important.

Karine BESSES

On en parlera la semaine prochaine.

Guillaume VOINEAU

Voilà. Mais c'est est-ce qu'on amène une toute petite partie des exploitations pour faire la méthanisation ou est-ce qu'on fait des projets de territoire en faisant des modèles économiques qui amènent toute l'agriculture. C'est ça l'enjeu.

Karine BESSES

Alors, on va prendre quelques dernières interventions, si possible sur cette question des modèles agricoles.

De la salle

Dans votre présentation, vous avez bien parlé notamment de ceux qui font de l'élevage mais vous n'avez pas précisé la proportion, peut-être en termes de bêtes d'ailleurs, qui sont effectivement élevées dans les prairies séculaires et toutes celles qui sont enfermées dans des stabulations. Ce serait intéressant de savoir le pourcentage et même le nombre de bovins qui sont dans l'un ou l'autre système, sachant que comme dit Monsieur qui est devant moi, la dérive serait qu'il y ait une proportion plus importante au fur et à mesure qui soient dans les stabulations plutôt que dans les prairies.

Jean-Michel BRECHET

Notre fonction première est de produire de l'alimentaire et de répondre à des cahiers des charges. Je vais prendre un exemple tout simple, c'est le cahier des charges Pâturages de Saint-Père-en-Retz, de la laiterie de Saint-Père, qui exige aujourd'hui 150 jours de pâturage. Et ça, c'est valable pour tous les troupeaux, qu'ils soient petits, moyens ou grands. Il y a une charte, il y a un engagement et derrière, il y a un cahier des charges à respecter pour pouvoir être dans la charte.

Quand on signe des contrats avec des partenaires industriels, on s'engage sur ce type de procédés. L'objectif, ce n'est pas d'avoir des effluents. C'est lorsqu'on a des effluents, que l'on ait un moyen de les traiter et de mieux les valoriser. C'est ça l'enjeu. Il ne faut pas se tromper d'enjeu.

Karine BESSES

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Oui, Monsieur ?

De la salle

Si on prenait un peu de recul, j'ai écouté Barbara POMPILI l'autre jour et DENORMANDIE au Sénat. Et Barbara POMPILI a clairement énoncé que l'État ne soutiendrait pas la méthanisation autant qu'il le fait pour le lancement, c'est-à-dire que demain les subventions vont baisser.

Je rappelle – vous l'avez dit et on est tous d'accord – que le pouvoir méthanogène du lisier est très faible. Vous le défendez, et c'est tout à votre honneur, mais demain, si vous n'êtes pas soutenus, vous serez en concurrence avec d'autres méthaniseurs. Finalement le méthaniseur de Machecoul sera plus performant que le vôtre. Donc demain, si on vous demande d'être compétitifs, vous ne le serez pas sans subventions. Barbara POMPILI a été très claire là-dessus.

Donc je pense que vous vous engagez dans un processus et du coup, est-ce que c'est nécessaire de méthaniser du lisier ? Moi, je pose la question, dans la mesure où il y a peu de pouvoir méthanogène. Je pose la question de fond. Parce que du coup, ce n'est pas si vertueux que cela de méthaniser du lisier.

Jean-Michel BRECHET

Je vais répondre par rapport aux tarifs. Il y a dix ans, onze ans maintenant, on a fait une centrale Herbauges, une centrale solaire.

Karine BESSES

Non mais le tarif d'abord, parce que le tarif vous l'avez pour quinze ans.

Jean-Michel BRECHET

Le modèle économique, il est construit par rapport à un contrat garanti sur vingt ans. Là le modèle économique, il est construit par rapport à un tarif qui est garanti pendant quinze ans.

Karine BESSES

C'est vrai que ce n'est pas considéré comme de la subvention à proprement parler mais cela ne dure que quinze ans.

Guillaume LOIR

Il y a deux choses. Il y a deux questions. Il y a les subventions et il y a l'aspect GES (gaz à effet de serre). Valoriser des lisiers a un impact positif en termes de réduction de gaz à effet de serre. Ça, c'est incontestable, cela se retrouve dans la littérature. Il n'y a pas de sujet.

Deuxième point, les subventions. Un gros méthaniseur fera appel de toute façon à moins de subventions publiques qu'un petit méthaniseur. Et c'est déjà le cas aujourd'hui puisqu'un petit méthaniseur va toucher environ 110 euros du mégawatt/heure quand un méthaniseur comme celui-ci va toucher environ 94 euros du mégawatt/heure. Je rappellerai que le prix du gaz aujourd'hui sur le marché de gros est à 94 euros du mégawatt/heure, ce qui n'inclut pas la taxe sur le CO2 qui est à 75 euros la tonne aujourd'hui.

Karine BESSES

Et par rapport à ce que disait Monsieur sur l'effet de concurrence avec les autres méthaniseurs, comme vous votre tarif il n'est que de quinze ans, qu'est-ce qui se passe après finalement ?

Jean-Michel BRECHET

Le modèle économique est basé sur quinze ans. Donc cela veut dire qu'au bout de quinze ans, il est amorti. Donc après effectivement, on va continuer à l'entretenir et à le faire produire mais automatiquement on aura un prix de revient qui va baisser. Et quand on prend aujourd'hui l'électricité, à l'époque où nous on a démarré on était sur des tarifs à 42, aujourd'hui ils sont à 9. Donc les installations après, le prix de revient des installations va baisser, donc sa maintenance sera plus performante, donc on sera capables de produire du gaz demain et plutôt que de produire à 9, on produira à 6.

Karine BESSES

Il est 21 heures 26. Nous allons bientôt conclure. Qui souhaiterait prendre la parole avant de conclure ? Monsieur ?

De la salle

J'ai fait un apéro l'autre jour avec cinq agriculteurs locaux qui sont dans le projet. Et lors de votre rendez-vous à la salle du champ de foire, vous nous aviez dit qu'une partie de la rémunération des agriculteurs se ferait en ristourne. Les agriculteurs qui étaient en face de moi ne semblaient pas au courant de ça. Est-ce que vous confirmez ou pas ? Ils n'étaient pas au courant mais par contre j'ai l'impression que c'est noté sur vos précontrats tout en bas. Mais voilà, je voudrais pouvoir le leur confirmer. Parce que du coup, ils se posent vraiment des questions.

Karine BESSES

Je vais prendre la remarque de Madame aussi, comme ça vous répondrez à tout.

Catherine CORTET

Non, c'est surtout de remercier qu'il y ait place au débat et que la CNDP se soit saisie de ce dossier. Je pense qu'il y a aussi la question de fond d'un moratoire national, parce qu'effectivement on n'a pas forcément envie de voir n'importe quoi se faire.

Karine BESSES

Merci beaucoup.

Guillaume VOINEAU

Je pense que c'est un problème de langage entre ristourne et dividendes.

Karine BESSES

C'était plutôt est-ce que cela va être des économies finalement, est-ce qui vont être rémunérés en faisant des économies aussi, c'était cette question-là.

De la salle

En avoires. C'est ce que vous nous aviez dit.

Guillaume VOINEAU

Que ce soit bien clair pour tout le monde. Il y a la Coopérative d'Herbauges qui existe aujourd'hui et la société de méthanisation c'est Métha Herbauges. Ce sont deux trucs complètement différents. Cela veut dire qu'on a des agriculteurs aujourd'hui qui ne travaillent pas avec la coopérative et qui demain pourraient être avec Métha Herbauges et vice-versa. C'est bien deux structures complètement différentes.

Et le retour qu'ils auront les agriculteurs, comme ils vont rentrer au capital de la société au prorata des gisements qu'ils vont avoir, le retour, le bénéfice de l'entreprise, ils auront des dividendes au prorata du capital qu'ils ont dans l'entreprise.

De la salle

Non, apparemment « ristourne » c'est marqué tout en bas du précontrat. Est-ce que c'est vrai ou pas et qu'est-ce qu'une ristourne pour vous ?

Karine BESSES

Ce serait marqué en bas du précontrat...

Guillaume VOINEAU

Je ne vois pas de quoi tu veux parler. C'est l'équivalent du dividende. Je pense que c'est un problème de langage. Mais il n'y a aucune ristourne par rapport à la coopérative.

Karine BESSES

Cela paraît étrange parce que dans le sens commun, ristourne c'est plutôt ce que dit Monsieur : un avoir.

Jean-Michel BRECHET

Soit tu passes en dividende et tu es sur l'IS etc., soit tu passes en ristourne et ça devient le prolongement de l'exploitation et c'est du revenu agricole. Ce sont deux façons différentes de distribuer le résultat. Que tu l'appelles ristourne ou dividende, on parle bien de la même chose.

Karine BESSES

Et donc les agriculteurs, ils seront rémunérés avec des dividendes ou ristournes. Et également, est-ce que dans le financement que vous annoncez de un ETP pour quatre, est-ce que c'est des économies ou est-ce que ce n'est que...

Guillaume VOINEAU

Non, c'est tout globalisé : les économies et les dividendes.

Karine BESSES

Donc c'est les économies que fera aussi l'exploitation, plus les dividendes, cela permettra d'embaucher une personne.

Guillaume VOINEAU

En moyenne, c'est le retour par exploitation qu'on a estimé.

Karine BESSES

D'accord. C'était important de faire le point là-dessus.

De la salle

C'est marqué dans le précontrat mais on en reparlera.

Karine BESSES

D'accord mais n'hésitez pas à poser vos questions sur le forum. Là je crois qu'il n'y a que trois ou quatre questions ou même qu'une seule. Donc n'hésitez pas à poser des questions sur le forum. Cela permet de continuer les échanges qu'on a eus ce soir, même

si on n'a pas été au bout de tout bien sûr. Donc je vous invite à aller poser des questions sur le forum ou à aller lire le forum sur les questions/réponses qui ont eu lieu.

Je vous remercie. C'est vrai qu'on vous avait proposé un programme et qu'on est un petit peu sortis du programme. Mais en tout cas, on a récupéré un certain nombre d'éléments sur les points positifs etc.

Pour la semaine prochaine, si vous revenez, je vous invite à réfléchir aussi. Donc on va parler de la taille et du transport etc. donc vraiment de l'outil de méthanisation. Et donc, réfléchissez peut-être d'ores et déjà aux conditions de faisabilité du projet, aux solutions éventuellement alternatives pour modifier le projet ou alors à des projets complètement différents ou à l'opportunité ou pas de faire le projet. Continuez à réfléchir là-dessus pour qu'on soit un peu plus peut-être en mode de production et non pas en mode de réunion publique, un petit peu comme ce soit, mais qu'on puisse vraiment produire des arguments ensemble et des contre-arguments ensemble.

Une dernière remarque, peut-être sur la méthode ?

Catherine CORTET

Oui, sur la méthode. Du coup, ce que vous avez listé, ce que vous avez classé, il y avait des solutions, des propositions, des pistes est-ce que cela c'est un support qui va être retranscrit quelque part ? Est-ce que ce sera encore présent la semaine prochaine ? Est-ce que cela va s'ajuster. Est-ce que cela va servir aux porteurs de projet pour pouvoir retravailler dessus ?

Karine BESSES

Tout à fait. Déjà, vous aurez un verbatim de la réunion mais pas tout de suite : sous dix jours. Donc voilà, les propos seront retracés et on aura déjà ça. Et nous effectivement, on part avec ça, on part avec les éléments qu'on a travaillés aujourd'hui, les pos-its qu'on a récupérés et effectivement on les donnera au maître d'ouvrage qui pourra répondre et dire qu'est-ce qu'il prend en compte et pourquoi et comment. Et ça, ce sera notamment dans la réunion de synthèse du 15 janvier (ou mi-janvier, je ne sais pas si c'est le 15 exactement). Mi-janvier, il y aura une réunion de synthèse où le maître d'ouvrage, nous on appelle ça dans le jargon de la CNDP la « reddition des comptes », dans une concertation, c'est-à-dire voilà, qu'est-ce qu'il prend en compte, qu'est-ce qu'il a entendu des débats et qu'est-ce qu'il prend en compte ou pas, comment il modifie son projet à partir de là. Donc ça, ce sera vraiment, ce grand compte rendu, ce sera mi-janvier.

Et donc rendez-vous la semaine prochaine pour être davantage sur l'outil de méthanisation et avoir aussi des propositions alternatives et de garanties sur le projet de votre part.

Vous vouliez intervenir ?

De la salle

Je suis des Deux-Sèvres. Je suis conseiller agricole. On a une quinzaine de méthaniseurs dans les Deux-Sèvres avec des collectifs, des petits, des gros. On a des exploitations qui y ont déjà depuis dix ou quinze ans en fait avec ces systèmes et on voit bien que dans des zones où il n'y a pas de méthaniseurs ou avec, par rapport à l'élevage malheureusement c'est la rémunération qui fait que cela ne marche pas et que l'élevage diminue. Dans les zones de captage, c'est quand même une problématique par rapport à la partie/prairies, tout ce qui a été cité, l'eau potable, et on a un peu plus de mal avec cet élevage qui s'arrête. Donc là, il y a un outil qui peut peut-être aider la partie élevage.

Sur la partie cives, dans des zones où cela peut apporter une petite plus-value sur la partie carbone, on n'a pas trop le temps d'en parler mais on a plutôt des agriculteurs aussi qui sont dits en « agriculture de conservation » et pourtant une agriculture de conservation, c'est le carbone dans les sols. Et on voit qu'on arrive avec des systèmes intéressants.

Donc la notion du compromis, elle est hyper compliquée et les « choix » comme on dit, ce n'est pas du tout noir et blanc : c'est très compliqué de passer un message à travers cet échange en disant « *si c'est compliqué à expliquer, c'est qu'il y a un truc un peu qui est louche* ».

Et voilà. Moi ça fait vingt ans que je fais du conseil agricole. On voit des systèmes avec méthanisation qui ont des soucis que l'on sait à peu près expliquer. Et à l'inverse, dans les systèmes avec un peu d'élevage, c'est là que finalement moi je vois de meilleurs résultats, sur la baisse de l'azote à l'achat ou la protéine pour les animaux.

Donc c'était juste un constat et une présentation qu'on fait sur un département pas loin, et avec des agriculteurs qui seront partants éventuellement pour faire des visites de leurs fermes si vous voulez.

Karine BESSES

Merci pour ce témoignage. Merci à tous. Je vous laisse conclure.

Guillaume VOINEAU

Merci à ceux qui ont participé, même si je suis un peu déçu par rapport à la participation, parce que c'est vrai que comme vous l'avez dit, on se retrouve vite dans la même formule que les réunions publiques. Mais bon voilà. C'est vrai que l'on est tout de suite attiré, dès qu'il y a une question, de répondre tout de suite. J'espère que mardi prochain on aura plus de monde pour que l'on puisse rentrer vraiment dans la partie /ravail et de consensus.

Merci à tous.